INFORMATIONS

cadre de vie
finances publiques
initiatives
associations
festivités

Lou Bouïarguié



*avec le tag ce magazine se prolonge sur votre smartphone

Le magazine de l'information municipale

n°12 | avril 2011

3e ÉDITION LE 15 MAI

LE MARCHÉ DU TERROIR

Bouillargues en Costières

Accents sur...









sommaire



LE TAG
MODE D'EMPLOI

Nouveau : votre magazine se prolonge désormais sur votre smarphone

➻ Télécharger gratuitement le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smarphone ("mobile tag" sur IPhone, ou cherchez "lecteur qr code")

➻ Lancez le lecteur de code 2D
La caméra s'ouvre automatiquement.
Sur certains téléphones, le tag est reconnu immédiatement, sur d'autres modèles il faut le photographier.

➻ Accédez aux contenus multimédia.

➻ Astuce : approchez lentement le téléphone vers le tag, celui-ci doit être au milieu de l'écran.

➻ Nécessite une connexion 3G

Horaires de la mairie

Tous les jours :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
sauf le vendredi fermeture à 17h

Tél. 04 66 20 10 88, fax. 04 66 20 44 96
mairie.bouillargues@wanadoo.fr
Adresse bulletin municipal :
loubouiarguie@orange.fr





Le mot du maire

LES OBJECTIFS
DE LA SAISON

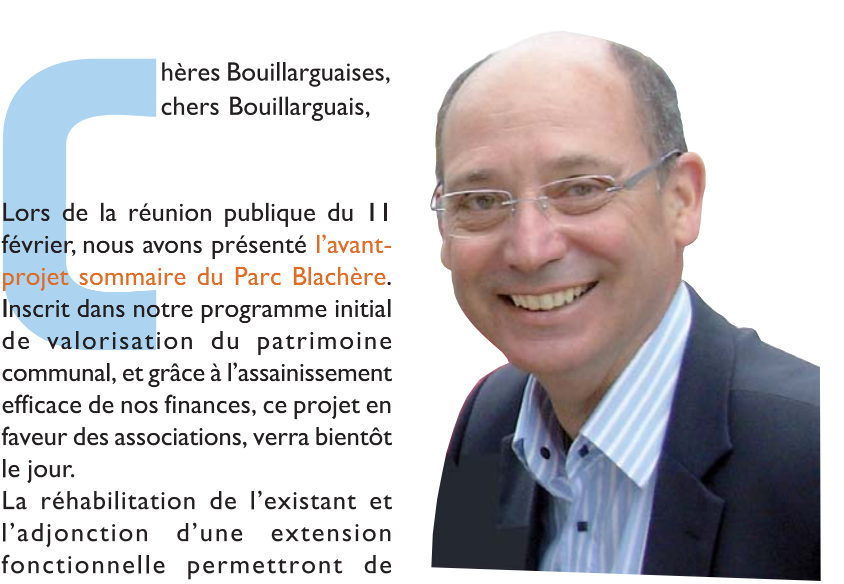
(Édito)

Nous avons signé une convention, sur le plan social, pour la mise en place du "microcrédit" (prêt entre 500 et 3 000€). Cela peut permettre à nos concitoyens en difficulté (exclus du système bancaire, demandeurs d'emploi, etc.) d'obtenir une aide financière.

"L'activité culturelle de la commune s'étoffe avec une manifestation littéraire, une représentation de l'opéra "Carmina Burana" au pied de l'Hôtel de Ville, un festival du cinéma à thème et les soirées estivales dans les arènes avec la projection de films..."

Chères Bouillarguaises, chers Bouillarguais,

Lors de la réunion publique du 11 février, nous avons présenté l'avant-projet sommaire du Parc Blachère. Inscrit dans notre programme initial de valorisation du patrimoine communal, et grâce à l'assainissement efficace de nos finances, ce projet en faveur des associations, verra bientôt le jour.
La réhabilitation de l'existant et l'adjonction d'une extension fonctionnelle permettront de resserrer les liens sociaux des habitants de notre commune et créer ainsi un nouvel espace de vie.
Notre politique d'amélioration des voies de circulation se poursuit avec l'aménagement sur la route de Nîmes de l'entrée de ville qui apporte un complément de sécurité routière en incitant les automobilistes à réduire leur vitesse. La rue de la Fontaine et la rue de la Source vont subir une réhabilitation totale avec l'aménagement d'une piste cyclable et la création d'une zone limitée à 30 km/h. La rénovation du lavoir complètera ces travaux.
Pour inciter davantage au tri sélectif et permettre un embellissement des lieux de dépôt du papier et du verre, des colonnes enterrées seront mises en service dans les prochains jours. Plus hygiéniques et esthétiques, elles remplaceront les containers anciens.
Nous poursuivons, pour nos enfants, notre politique de jeunesse avec "Acamp'Ados" qui a connu cet hiver un très grand succès et que nous renouvellerons cet été.



MAURICE GAILLARD,
MAIRE DE BOUILLARGUES

Nous avons signé une convention, sur le plan social, pour la mise en place du "microcrédit" (prêt entre 500 et 3 000€). Cela peut permettre à nos concitoyens en difficulté (exclus du système bancaire, demandeurs d'emploi, etc.) d'obtenir une aide financière. La commune y contribue avec une bonification du taux d'intérêt de prêt pour le rendre plus accessible.
Pour conclure, la 3e édition du marché du terroir se déroulera le 15 mai et l'activité culturelle de la commune s'étoffe avec une manifestation littéraire, une représentation de l'opéra *"Carmina Burana"* au pied de l'Hôtel de Ville, un festival du cinéma à thème et les soirées estivales dans les arènes avec la projection de films.
Avec le printemps qui s'annonce, je vous souhaite de douces et agréables journées ensoleillées.

Comptes-rendus des conseils municipaux

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2010

Transfert de personnel auprès de la communauté dagglomération dans le cadre du transfert de la compétence collecte et traitement des ordures ménagères

La réglementation prévoit que les agents affectés pour la totalité de leur temps de travail à une compétence transférée soient eux-mêmes transférés à l'inter-communalité.
Décision approuvée à l'unanimité.

Modifications du règlement intérieur du restaurant scolaire

Elles portent sur deux points :
- Dans l'article 3 du règlement est intégré le Document Unique Communal (DUC) qui permet un accès aux différents services proposés par la commune au niveau des restaurants scolaires et ALSH extra et périscolaire (accueils et temps méridien).
- L'article 10 prévoit désormais les mêmes mesures en terme de discipline que les autres règlements relatifs aux services municipaux.

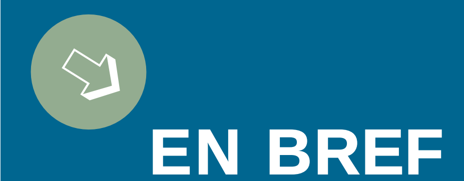
Décision approuvée à l'unanimité.

Indemnité représentative de logement

Le taux de base de l'IRL 2008 proposé par la préfecture s'élevait à 2 473 euros.
L'IRL 2009 sera majorée de 25% pour un instituteur marié («pacsé» ou vivant maritalement) ou chargé de famille et sera donc portée à 3 091,25 euros.
Le complément à verser par la commune s'élève donc à 312,25 euros.
Décision approuvée à l'unanimité.

Contrat Enfance Jeunesse (ex C.T.L.)

Adoption du contrat enfance jeunesse 2010-2013. Le projet éducatif communal est distribué en séance. Ce document, établi après différentes analyses réalisées notamment par le cabinet chargé de la révision du PLU, les services municipaux ainsi que l'INSEE, a déjà été vu en



EN BREF

MODIFICATION DES EFFECTIFS

Qui dit transfert de compétences à l'Agglo dit transfert du personnel...

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

2650€ à l'école Charles Péguy, 1500€ à l'école de musique, la municipalité soutient les activités périscolaires.

Microcrédit SOCIAL

La commune souhaite permettre aux familles défavorisées d'accéder au crédit.



commission municipale.
Le conseil municipal l'approuve à 23 pour, 4 abstentions.

Vote dúne subvention exceptionnelle à l´école Charles Peguy

Pour la mise en place d'animations durant le temps périscolaire, une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 646,96€ est accordée et approuvée à l'unanimité.

Vote dúne subvention exceptionnelle de 1 500€ à l´école de musique

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette subvention exceptionnelle accordée au titre d'une forte augmentation cette année du nombre d'adhérents et donc des heures rémunérées aux professeurs.

Décision modificative n°1 du budget général

Il s'agit de la suppression de certaines dépenses d'investissement qui n'ont pas été réalisées, la suppression de l'emprunt prévu au budget primitif et la régularisation de certaines écritures, notamment la section de fonctionnement est modifiée par les écritures comptables de la vente, nécessaire à la réalisation des logements sociaux, des terrains à la SEMIGA. Elle enregistre une augmentation de 360 827,06€ en recettes et en dépenses. De plus, les deux subventions qui viennent d'être votées sont ajoutées.
Le conseil municipal approuve à 25 pour, 2 abstentions.

Versement de l´indemnité de conseil à la nouvelle perceptrice de Nîmes Banlieue

Micro crédit : convention pour le déploiement du microcrédit social

La commune souhaite permettre aux familles défavorisées d'accéder au crédit. La signature d'une convention avec la Caisse Sociale de Développement pour la mise en place de microcrédits à l'intention des plus défavorisés, est donc approuvée à l'unanimité.

Avenant n°4 avec la crèche « La Clairière aux oisillons »

La convention initiale de partenariat liant la commune à l'association gestionnaire de la crèche, est prolongée pour une nouvelle période de 3 ans à compter du 1er janvier 2011.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Modification du tableau des effectifs

Création d'un poste d'attaché territorial et suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial consécutif au départ d'un agent transféré à la communauté d'agglomération.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2010

Mise en place du microcrédit social : demande dáide financière auprès de la CDC

Sans observations, il est approuvé à l'unanimité.

Travaux chemin du

Pont des Isles, route de Rodilhan

Signature d'une convention avec le conseil général du Gard pour le versement d'une subvention de 101 907€.
Elle est approuvée à l'unanimité.

Contrat Enfance Jeunesse

La signature d'une convention avec le centre de vacances "Les Jonquilles" pour l'organisation d'un séjour de ski est approuvée à l'unanimité.

L'intégralité des procès verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site Internet officiel de la mairie

POLITIQUE CULTURELLE

■ **Festival de cinéma 2011** : mise en place d'un dossier de demandes d'aides financières auprès du conseil régional et du conseil général.

■ **Spectacles fédérateurs 2011** : des conventions sont à signer avec la communauté d'agglomération.
La charge pour les communes est identique à celle de l'année passée.

■ **Convention de partenariat pour la programmation de spectacles taurins** : Nîmes Métropole renouvelle sa proposition de signer une convention pour aider les communes membres à programmer des manifestations culturelles qui renforcent son caractère identitaire et favorisent le maintien des traditions régionales.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Centre de loisirs : renouvellement de la convention d́objectifs avec la Caisse d́Allocations Familiales du Gard

Une convention précisant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service «Accueil de Loisirs Sans Hébergement» perçue pour le fonctionnement du centre de loisirs, extra et périscolaire et qui prend en compte le prix de revient d'une journée «accueil», le nombre de «journées enfants», ainsi que le taux de ressortissants du régime général (relevant de la CPAM) est établie.
Le conseil approuve à l'unanimité.

Travaux 2011

■ **Travaux parc Blachère** : à l'issue des échanges, les demandes de subventions auprès des différents partenaires de la commune relatives aux travaux d'aménagement et d'extension du parc Blachère sont approuvées à la majorité 26 pour, 3 abstentions.

■ **Travaux rue de la Source et rue des Cardonniers** : une demande d'aide financière au titre des amendes de police 2011 est proposée.
Le montant total des travaux est estimé par le maître d'oeuvre à 1 500 000€, dont 40% sont inscrits au budget 2011 et 60% seront prévus au budget 2012.
La décision est approuvée à la majorité 26 pour, 3 abstentions.

■ **Travaux de rénovation au stade municipal** : Une demande de subvention auprès du conseil général du Gard est décidée à l'unanimité.

Acquisition de terrain à Mme Debutte

Décision adoptée à la majorité 26 pour, 3 abstentions.

Modification du tableau des effectifs :



SOUTENONS notre politique culturelle

✓ Un festival de cinéma
✓ Des spectacles fédérateurs
✓ Des manifestations taurines
Des conventions et subventions en faveur de la programmation de manifestations culturelles qui renforcent le caractère identitaire et favorisent le maintien des traditions régionales.

Une plateforme administrative pour toutes les communes de Nîmes Métropole

Un socle facilitant les interventions administratives, publiques, financières et juridiques.

La CAF et le centre de loisirs

Un front commun pour une accessibilité accrue !



augmentation du temps de travail dún poste dádjoint technique territorial

En raison du départ à la retraite d'un adjoint technique, un poste, actuellement à temps non complet, est modifié afin de le porter à 28 heures hebdomadaires. Décision adoptée à l'unanimité.

Convention de partenariat avec Nîmes Métropole pour le service «plateforme administrative» commune à Nîmes Métropole et aux communes membres

Afin de mettre en commun des problématiques communes et d'intensifier le mouvement de mutualisation, déjà engagée entre Nîmes métropole et la ville de Nîmes, une convention est proposée aux communes membres. Le socle de base des interventions recouvre :

- Le conseil à la rédaction d'actes administratifs
- La commande publique
- Les finances
- Les matières juridiques.

La décision est adoptée à la majorité 23 pour, 3 abstentions et 3 contre.

Contrat cadre dássurance contre les risques statutaires

La signature d'une convention avec le Centre Départemental de Gestion permettra de garantir, d'une part les risques financiers encourus à l'égard du personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service et d'autre part servira à rembourser une partie des rémunérations des personnels en congé de maladie ordinaire. L'assemblée délibérante décide à l'unanimité de confier au centre de gestion le lancement de la consultation prévue pour le renouvellement des conventions d'assurance.

Convention avec la DDTM pour l´instruction des autorisations du sol

L'instruction des certificats d'urbanisme CUa sera dorénavant confiée aux communes. Le conseil municipal autorise à l'unanimité la convention avec la Direction Départementale Des Territoires et de la Mer.

Expropriation de Monsieur Ponce

Le lancement de la procédure d'expropriation à l'encontre de M. Ponce concernant les biens cadastrés AB n°84, 86, 87, 91 et 92, d'une superficie totale de 418 m², pour un coût de 90 000€ est approuvée à la majorité 26 pour, 3 abstentions.

Motion de soutien aux élus du Grau du Roi

Débat dórientation budgétaire 2011

Dans la présentation des mesures principales de la loi des finances 2011, il est constaté notamment :

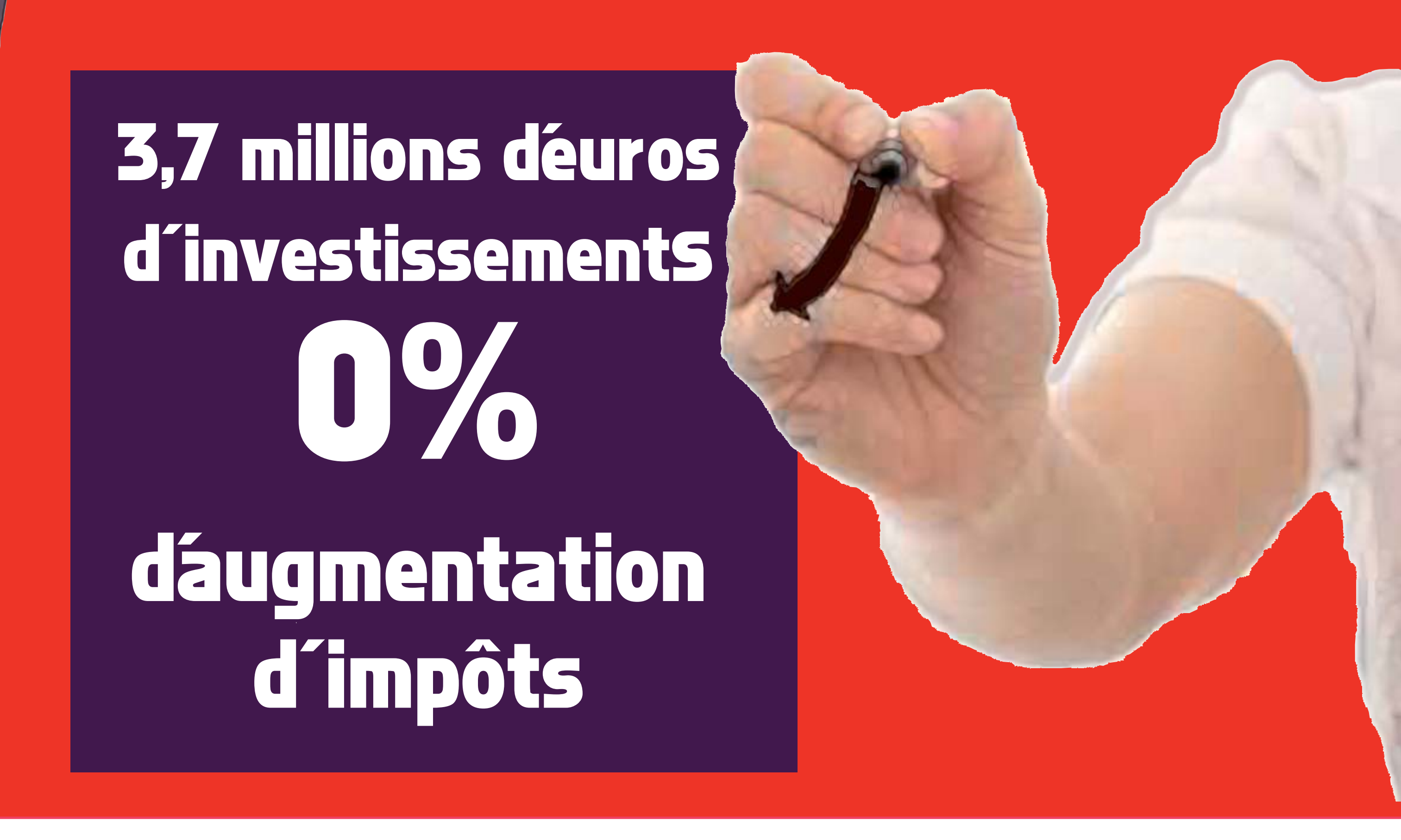
- une dotation globale de fonctionnement qui stagne à 0,2 % alors que l'inflation est prévue à 1,5 %
- les autres dotations parmi lesquelles celles de l'investissement seront gelées
- la contribution économique territoriale en remplacement de la taxe professionnelle du produit de la taxe professionnelle.

La commune a pris des mesures afin de ne pas augmenter davantage les impôts. Le conseil municipal approuve à la majorité.

Questions diverses

La question relative au dépôt de gravats sur un terrain proche de la déchetterie est soulevée. Il n'y a pas que des gravats mais des pneus, une voiture, des déblais de voirie (bordures de trottoirs entre autres), de la terre relativement récente. C'est donc une décharge sauvage qui est en train de voir le jour. Une action est prévue à ce sujet.

L´intégralité des procès verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet officiel de la mairie.



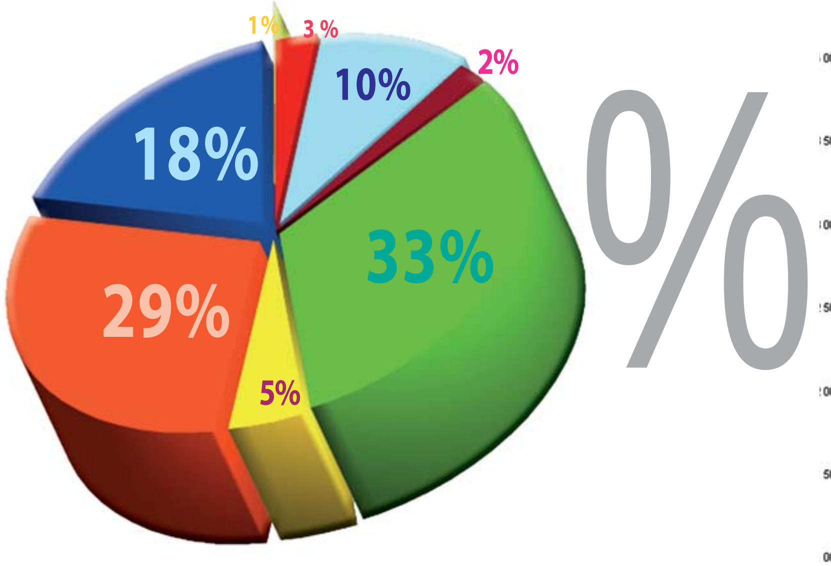
La ville poursuit ses investissements sans augmenter les impôts

LA MUNICIPALITÉ, MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE, A DÉCIDÉ DE PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES BOUILLARGUAIS

Le budget de fonctionnement 2011 de la commune subit de plein fouet l'augmentation du prix des fluides, matières premières et carburants. Une attention particulière y a été portée, ainsi qu'à la masse salariale, que la commune entend continuer à maîtriser. Par ailleurs, nous subissons la stagnation, voire la régression des dotations de l'Etat et des financements d'institutions extérieures (le conseil général par exemple).
Dans ce contexte négatif, la municipalité a choisi, pour la deuxième année consécutive, de préserver le pouvoir d'achat des Bouillarguais, en conservant un taux d'imposition constant, contrairement à beaucoup de collectivités qui continuent à utiliser le levier fiscal pour faire face à leurs dépenses.

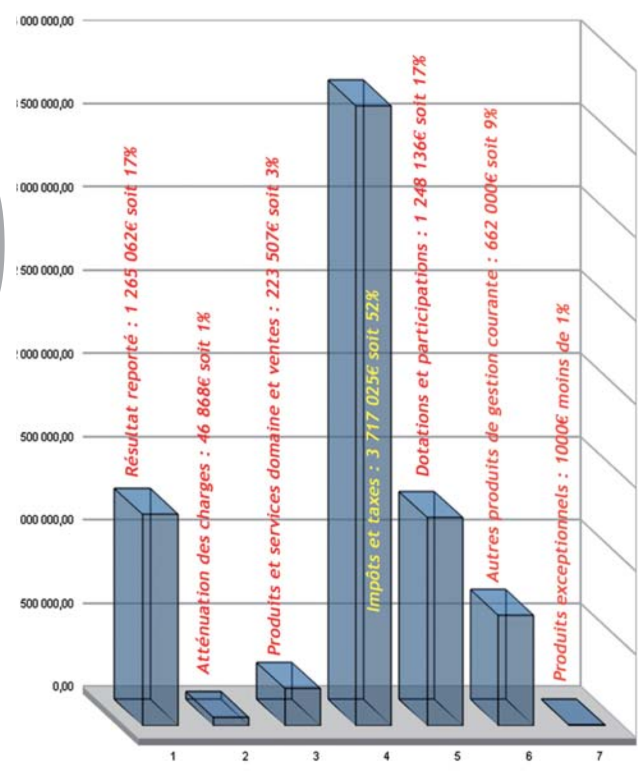
Une gestion optimisée

Dépenses de fonctionnement
7 163 599,33 €

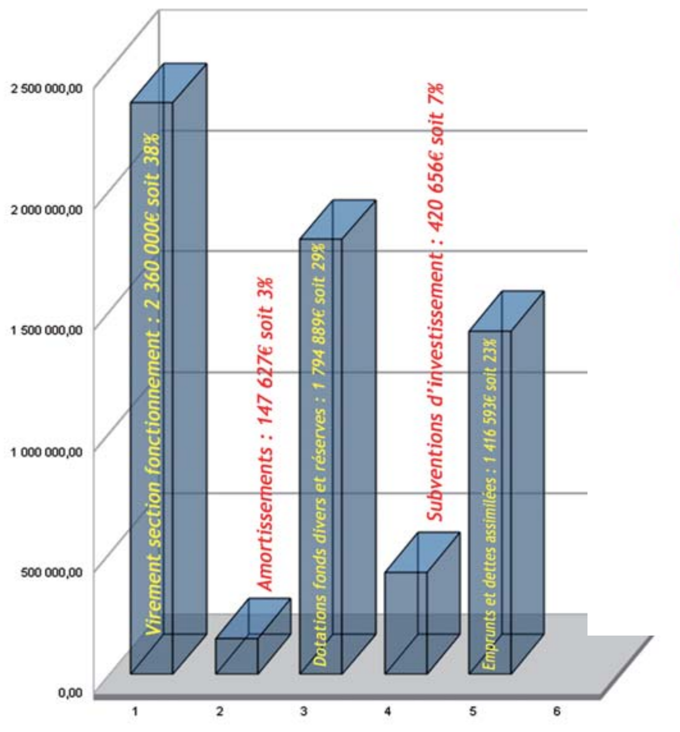


- Charges à caractère général : 1 293 480€ soit 18%
- Charges de personnel : 2 083 387€ soit 29%
- Dépenses imprévues : 347 000€ soit 5%
- Virement à la section d'investissement : 2 360 000€ soit 33%
- Coût des amortissements : 147 627€ soit 2%
- Autres charges de gestion courante : 741 276€ soit 10%
- Charges financières : 188 127€ soit 3%
- Charges exceptionnelles : 2700€ soit moins de 1%

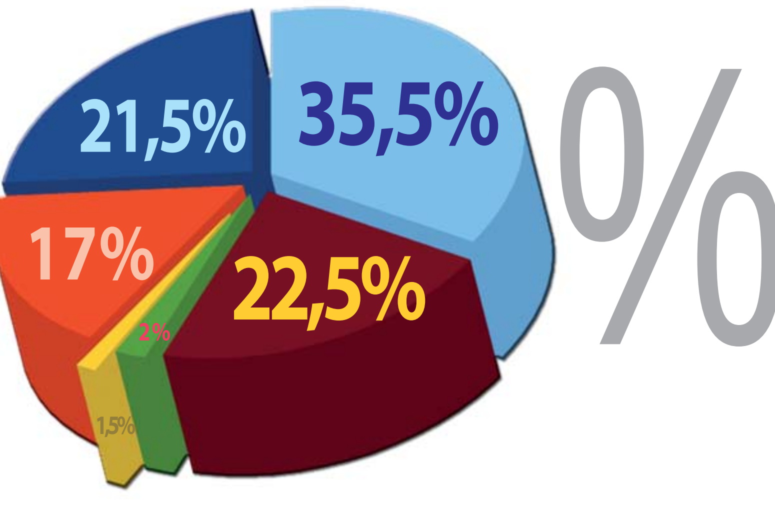
Recettes de fonctionnement
7 163 599,33 €



Recettes d'investissement
6 139 767,34 €



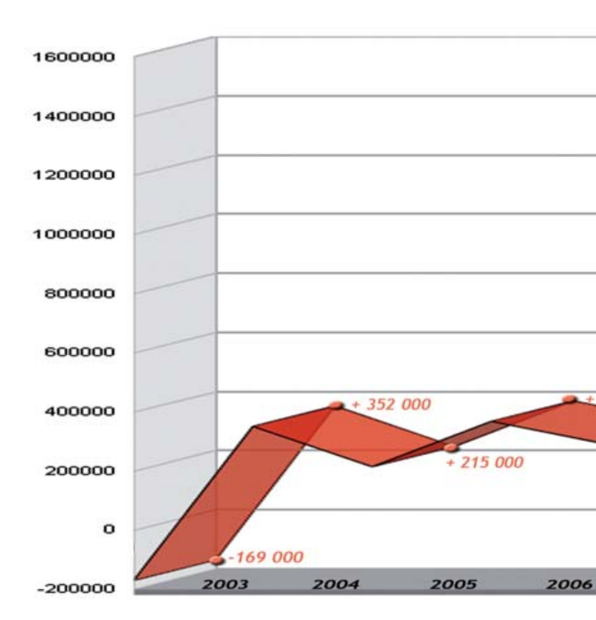
Dépenses d'investissement
6 139 767,34 €



- Déficit reporté d'investissement : 1 379 755€ soit 22,5%
- Emprunt et dettes assimilées : 1 056 042€ soit 17%
- Immobilisations incorporelles : 86 284€ soit 1,5%
- Subventions d'équipement versées : 130 000€ soit 2%
- Immobilisations corporelles : 1 320 451€ soit 21,5%
- Immobilisations en cours : 2 167 232€ soit 35,5%

Le redressement des

Il aura fallu trois ans pour redresser les finances de la commune. Un bref retour en arrière permet de mesurer le chemin parcouru...



LA SITUATION DES FINANCES EN MARS 2008 :

- une trésorerie exsangue (des difficultés pour honorer les engagements de la commune)
- une épargne nette négative à moins 44 000€ *(cf. analyse de l'évolution de la CAF nette*)*
- une dette moyenne par habitant 1,34 fois supérieure à la moyenne des communes comparables. *(voir dans le "Lou Bouïarguié" n°2)*

LES PRINCIPALES MESURES MISES EN PLACE POUR REMÉDIER À LA SITUATION :

- moratoire sur le recrutement
- délégation des budgets et responsabilisation des chefs de service
- gestion active de la trésorerie
- réduction de la dette (dont vente de la gendarmerie à la SNI).

LES RÉSULTATS OBTENUS :

- Une amélioration importante du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, qui progresse de 430 000€ (budget 2008) à 2 350 000€ dans le budget 2011.
- Un redressement assez remarquable de la *CAF nette**, qui passe de -44 000€ dans le budget 2008 élaboré par l'équipe sortante, à +1 458 000€ dans notre budget 2011.
- Une baisse sensible de la dette par habitant, qui recule de 1246€ par habitant au 1er janvier 2007 à 833€ par habitant au 1er janvier 2011 et vient se positionner en dessous de la moyenne de la strate, qui était de 884€ en 2009.

Cette baisse de l'endettement vient régénérer d'autant la capacité d'endettement de la commune.

- Cette politique "vertueuse" a été conduite sans nouvelle augmentation des impôts locaux en 2010 et 2011.

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE :

C'est l'un des critères les plus importants du budget communal. Il mesure en effet l'épargne nette générée par la commune et destinée à financer l'investissement. Rappelons que l'investissement réel est financé par 4 sources principales :

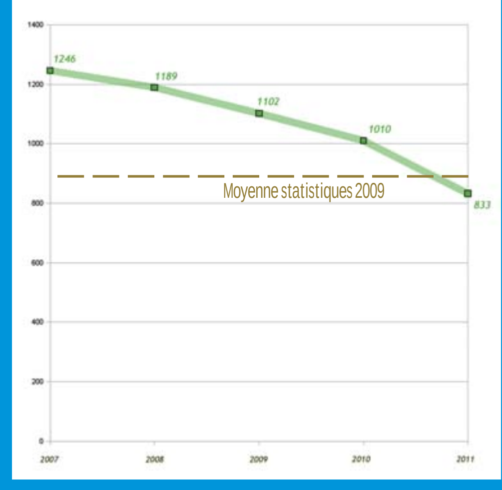
- le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) égal à 15,482 % du montant des investissements réalisés,

définition de la CAF nette ou Capacité d'Autofinancement nette ou Épargne nette : c'est le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, augmenté des amortissements et après le remboursement du capital des emprunts.

BAISSE DE LA DETTE PAR HABITANT

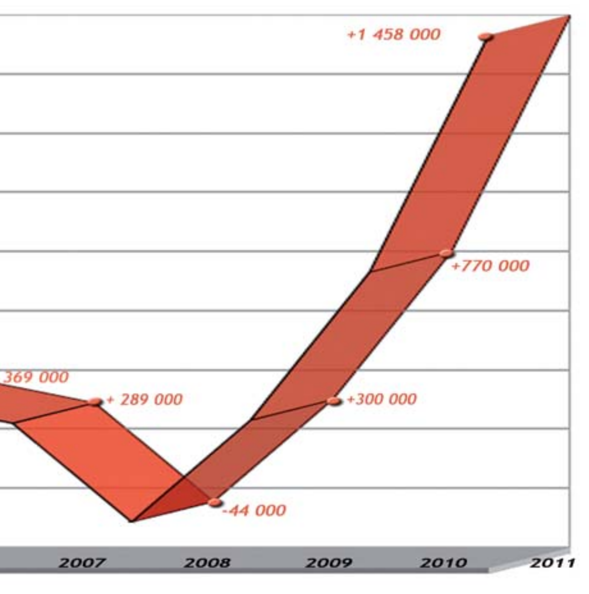
La dette par habitant entre 2007 et 2011,a baissé de 33% et ceci pour 3 raisons :

- ✓ **L'augmentation de la population pour 8%**
- ✓ **La vente de la gendarmerie à la SNI qui entraine une baisse du capital dû de 1 200 000€, ce qui représente une baisse de 17% de la dette sur 2 ans**
- ✓ **L'augmentation de l'autofinancement, qui permet de limiter le montant des emprunts, soit une baisse de 8%**





finances locales



➽ les subventions, dont le montant est à la baisse sous l'effet des réductions opérées par l'Etat,
➽ les emprunts,
➽ et la CAF ou épargne nette

Parmi ces 4 sources de financement, il est généralement admis que l'épargne nette doit représenter 30 à 35 % du montant de l'investissement réel. Une CAF nette supérieure à 1 400 000€ permet donc de financer plus de 4 000 000€ d'investissement. Inversement, une épargne nette négative ne permet pas d'autofinancer le moindre investissement, sauf à faire appel à l'emprunt et augmenter lourdement l'endettement de la commune. C'est ce qui s'est produit 2 fois en 2003 et 2008.

L'ANALYSE DE L'ÉPARGNE NETTE DE 2003 À 2011 :

Il faut préciser que deux années successives avec une épargne nette négative peuvent conduire à la mise sous tutelle financière de la commune. **De 2003 à 2008**, il a été généré 1 002 000€ d'épargne nette, soit 167 000€ par an. En se dotant d'aussi peu de moyens d'autofinancement, nos prédécesseurs s'interdisaient d'investir plus de 550 000€ par an, ce qui était largement insuffisant. Seule la vente de la ZAC Delta à l'Agglo a permis d'éviter le naufrage en 2003.

De 2009 à 2011, nous allons dégager plus de 2 500 000€, soit plus de 833 000€ par an, c'est-à-dire 5 fois plus que les sortants en moyenne annuelle. Nous nous sommes ainsi donné, par une gestion "vertueuse", les moyens de financer une vraie politique d'investissement avec pour objectif la rénovation du patrimoine communal.

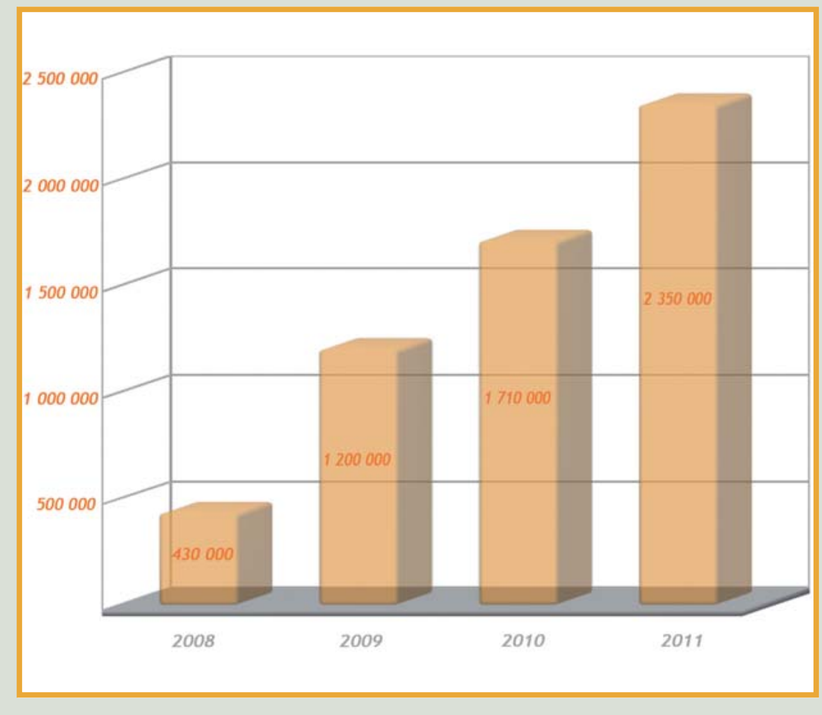
Roger Séguéla, adjoint aux finances

Ci-contre l'évolution de l'autofinancement de 2003 à 2011

La maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis d'augmenter le virement à la section d'investissement et la capacité d'autofinancement. En conséquence nous disposons de substantiels moyens d'investissement et pouvons envisager sereinement un programme de rénovation du patrimoine communal et de la voirie, sans pour autant oublier les écoles, les équipements sportifs et le social.

Un virement X par 5

de la section de fonctionnement à la section d'investissement (base budgets primitifs de 2088 à 2011)



Nîmes Métropole poursuit son action aux côtés des habitants pour la protection de la ressource en eau et de l'environnement avec une nouvelle mission dédiée à l'assainissement non collectif.

Traiter les eaux usées, une obligation pour les particuliers

Toutes les habitations ne peuvent être desservies par le réseau public de collecte des eaux usées.
Les propriétaires concernés doivent disposer d'une installation individuelle permettant de traiter les eaux usées.
Ils sont également tenus de justifier, dans tous les cas, de **l'existence d'un dispositif d'assainissement et** de son bon fonctionnement.
Cet équipement est obligatoire et fait partie intégrante du patrimoine immobilier. Comme tout équipement de votre habitation, les installations d'assainissement non collectif vont subir une usure normale au cours du temps et de leur utilisation, rendant moins efficace le traitement de ces eaux.
Aussi, toutes les installations existantes seront vérifiées régulièrement lors du contrôle périodique de bon fonctionnement.

Le technicien examinera le bon écoulement des effluents, l'accumulation normale des boues dans les ouvrages (fosse toutes eaux, bac dégraisseur, pré filtre, etc.), évaluera la pertinence de réalisation des vidanges, l'absence de tous dysfonctionnements ou nuisances, répondra aux questions des usagers et apportera son expertise technique en matière de conseil et d'utilisation.
Le coût annuel de cette visite obligatoire a été fixé par délibération du conseil communautaire du 6 décembre 2010 à 13 HT. Il sera chaque année inclus dans la facture d'eau émise par le délégataire, lorsque le bâti est desservi par l'adduction publique d'eau potable, ou facturé par un titre de recette adressé directement par la trésorerie communautaire.
Face à l'obligation de protection de ressource en eau, Nîmes Métropole a souhaité offrir aux usagers un véritable service public dédié à l'assainissement non collectif, géré en régie au plus près des préoccupations des usagers.

EN SAVOIR PLUS :

Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole
Service public d'assainissement non collectif (SPANC),
3, rue du Colisée,
30947 Nîmes cedex 9
spanc@nimes-metropole.fr
Tél. 04 66 02 55 95
Accueil du public sans rendez-vous tous les mardis matin et vendredis après midi.

Le service urbanisme tous les matins 04 66 20 67 33



Le transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers

Le 5 juillet 2010, le conseil communautaire de Nîmes Métropole a délibéré favorablement pour le transfert de la compétence «collecte et traitement» des déchets ménagers à l'issu d'une étude de faisabilité qui aura duré un an.

Cette étude confiée à un cabinet extérieur a été menée dans la concertation et chaque entité en charge de l'exercice de la compétence déchets a été rencontrée et écoutée. Les conditions du transfert de la compétence ont découlé de ces rencontres et ont été actées selon quatre grands principes :

- le maintien des taux de TEOM pratiqués en 2010 sur l'ensemble des 27 communes
- l'adhésion à deux syndicats de traitement, le SITOM Sud Gard pour la majorité des communes et Sud Rhône Environnement pour les quatre communes du SIRN
- le transfert du personnel avec maintien des conditions de statut et d'emploi
- la continuité du service et le maintien à l'identique du service rendu à l'usager

Au 1er janvier, la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers de Nîmes Métropole intègrera 60 agents issus de syndicats et de communes du territoire et gèrera à partir de cette date la collecte et les déchetteries en régie et reprendra pour son compte l'ensemble des contrats de prestations.

Le conseil municipal de Bouillargues a délibéré le 21 septembre dernier. A l'issue du vote de l'ensemble des communes membres, le préfet constatera si les règles de majorité requises sont réunies ; il prendra alors un arrêté qui modifiera l'article 4 des statuts, relatif aux nouvelles compétences de Nîmes Métropole.

Pour mémoire, en 2009, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères était fixé

- Bouillargues : 11.90 %
- Garons : 9.60 %
- Générac : 17.28 %
- La Calmette : 12.10 %
- Manduel : 11.54 %
- Nîmes : 14.50 %
- Saint Chaptes : 12.60 %
- Saint Gilles : 16.65 %
- Dions : 17.86 %



Les traqueurs de pollueurs à Bouillargues

HALTE

Je ramasse, c'est classe !

Déjections canines et divagation des chiens

Face à l'explosion des incivilités, la majorité de la population s'accorde à dire que les déjections canines sont un véritable fléau. Rares sont ceux qui aujourd'hui pensent que «marcher dedans» ça porte bonheur ! Et pourtant 10 bornes de propreté pour chiens sont dans le village...

Les OM tout un problème

DÉPÔTS INTERDITS !



Dépôts sauvages dans les rues du village, les fossés et devant la déchetterie sont toujours en recrudescence. Autre point de la pollution urbaine, des jours de sortie sont imposés pour les poubelles et les containers du tri sélectif. Malheureusement certains laissent leurs containers en dehors des horaires légaux. Dépôt de poubelles sauvages dans des sacs en plastique éventrés par les chiens non tenus en laisse et errant dans la commune. Il faut savoir que les sacs en plastique sont interdits dans les rues. Dégager les trottoirs. Le dépôt, sur la voie publique, d'objets susceptibles de mettre la sécurité publique en péril (ou simplement de compliquer le passage des usagers) est INTERDIT. Désolant spectacle dans le village... Pour les agents de nettoiement, c'est un travail difficile, souvent découragé par la multiplication des incivilités et de la critique.



Un constat bien alarmant

La sécurité publique est un enjeu majeur, il faut stopper la dégradation et les désordres sévissant dans le village. Pour chaque concitoyen, la responsabilité est individuelle et collective.Quelles solutions mettre en place pour faire face à l'explosion des incivilités ? Faudra-t-il renforcer désormais l'information par la répression ? La démarche est toujours citoyenne, c'est le principe pollueur, payeur, qu'il faudra adopter à l'échelle locale ?

aux incivilités et à l´insécurité

Incivilités sur les bâtiments communaux

Dégradation des arènes, des écoles, vitres régulièrement cassées, massacre des arbres rue de la Fontaine, les haies brûlées.

Non-respect de la personne

Dans le parc municipal des personnes âgées et des enfants sont régulièrement génés par le passage des vélos et des mobylettes qui sont pourtant interdits, gestes déplacés et insultes vis à vis des personnes âgées.

Incivilités : élagage en bordure des voies publiques

Vos haies ou vos arbres dépassent sur la rue, vous devez les élaguer de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage, la visibilité notamment dans les carrefours. Les propriétaires privés ont des obligations à respecter si leurs propriétés sont voisines d'une voie publique. Ils sont soumis à une servitude des arbres et des haies leur appartenant.

TROP VITE

TROP NUL !

Incivilités routières

Les incivilités des automobilistes, stationnement abusifs des véhicules sur les cheminements piétons, sur les trottoirs dans les virages. Non-respect des arrêts minute, voitures ventouses. Pas de clignotant, priorités oubliées ou forcées, gestes déplacés, insultes… non-respect des limitations de vitesse. Elles agacent les habitants et nécessitent pour chacun d'avoir une attitude plus civique pour la conduite et le stationnement.



Plan Communal de Sauvegarde :

les consignes de sécurité

Le Plan Communal de Sauvegarde a pour objectif de recenser les risques auxquels la population est susceptible d'être confrontée et des moyens possibles de s'en prémunir. Il détaille, selon chaque risque, la conduite à adopter pour que chacun puisse réagir de façon efficace afin de limiter les conséquences sur la santé et sur les biens.

Dans le cadre du PCS, la commune de Bouillargues a déjà réalisé son DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs), document obligatoire, approuvé par le conseil municipal, courant 2010 : il décrit, de façon simple et pratique, les comportements à adopter en fonction des différentes situations (phénomènes climatiques de grande ampleur, mais aussi des accidents liés à l'activité humaine et dits technologiques). Chaque page est consacrée à l'un des risques recensés et indique pour chacun d'eux les consignes de sécurité à respecter. Le DICRIM est consultable en mairie, mais également sur le site Internet **www.bouillargues.fr.**

Le signal national d'alerte

Le signal national d'alerte, émis sur tout ou partie du territoire national, constitue la mesure mise en œuvre par les autorités pour avertir la population d'une menace grave ou de l'existence d'un accident majeur ou d'une catastrophe. Il avertit la population de la nécessité de s'abriter immédiatement en un lieu protégé et de se porter à l'écoute de l'un des programmes nationaux de radiodiffusion sonore émis par la société nationale de programme de radio France. Ce signal consiste en trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes chacune et séparés par un intervalle de 5 secondes, d'un son modulé en amplitude ou en fréquence. Le signal national de fin d'alerte comporte un cycle unique consistant en une seule période de fonctionnement d'une durée

L'alerte à la population incombe au maire de la commune. Elle peut être donnée actuellement soit par les sirènes fixes (sur certains points hauts), soit par des ensembles mobiles d'alertes (véhicules équipés de haut-parleurs ou de sirènes)...



Prévention des risques

de 30 secondes.Les essais ont toujours lieu le premier mercredi de chaque mois sauf si ce dernier est un jour férié, l'essai a lieu, à titre exceptionnel, le mercredi suivant.

Les consignes de sécurité en cas d'inondation

Le risque inondation étant le plus important sur notre commune, nous détaillons ci-dessous les consignes de sécurité appropriées. Pour les autres risques tels que les risques météorologiques (vent, neige et grands froids, foudre, canicule) et les risques technologiques (transport de matières dangereuses), vous pourrez vous référer au DICRIM.



Ce que vous devez faire en cas d'inondation

■ **Avant** :

➻ abritez-vous, fermez portes et fenêtres;
➻ disposez d'un poste radio à piles, suivre les infos diffusées par votre radio de proximité et attendre les consignes de sécurité : France Bleue Gard Lozère (90.2 FM);
➻ rassemblez les médicaments d'urgence, papiers importants, vêtements, argent de poche… en vue d'une éventuelle évacuation
➻ faites une réserve d'eau potable et de nourriture
➻ surélevez le mobilier, montez les biens et les documents de valeur.

■ **Pendant :**

➻ ne sortez pas, n'utilisez pas votre véhicule
➻ Laissez vos enfants à l'école pour ne pas les exposer. Ils sont pris en charge par l'école.
➻ fermez portes, fenêtres, aérations
➻ coupez gaz et électricité
➻ montez dans les étages
➻ préservez votre santé : ne consommez pas l'eau du robinet ou des forages avant l'avis favorable de la mairie
➻ évitez de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours
➻ vous pouvez vous informer auprès de la mairie ou sur le site Internet : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr en écoutant la carte vigilance des crues.

■ **Après :**

➻ Si vous avez dû évacuer votre logement, avant d'y retourner, assurez-vous de son accessibilité en suivant les consignes des services de secours
➻ ventilez votre habitation et chauffez dès que possible
➻ ne rétablissez l'électricité que sur des installations sèches
➻ ne marchez pas dans la rue
➻ préservez votre santé : ne consommez pas l'eau du robinet ou des forages avant l'avis favorable de la mairie.
➻ Dans tous les cas, ne vous engagez pas, à pied ou en voiture, dans une zone inondée et respectez la réglementation de circulation.

Un corps de réserve communale à Bouillargues

En février 2010, une tempête nommée Xynthia a tout détruit sous son passage dans le Grand Ouest, causant 53 morts. En juin, des pluies torrentielles se sont abattues dans le sud-est, provoquant de violentes inondations et faisant 24 morts. Qu'est ce qu'une réserve communale?

La loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 autorise la création de réserves communales ayant vocation à apporter un soutien et une assistance aux populations. La commune de Bouillargues souhaite s'inscrire dans cette démarche de progrès de cohésion civique et ainsi optimiser les actions préventives et d'urgence :

- Préparation et information des habitants
- Surveillance des zones à risques
- Assistance aux personnes vulnérables
- Secours aux sinistrés
- Centre d'hébergement d'urgence
- Assistance matérielle
- Aide aux démarches administratives
- Aide aux associations de sécurité civile
- Aide au rétablissement post-accidentel des activités.

Bouillargues, comme beaucoup de communes du Gard, est exposée aux risques naturels, tels qu'inondations et feux de forêt et aux risques technologiques, notamment le transport de matières dangereuses. Ces risques restent rares mais, s'ils surviennent, il faut y être préparé.

Cette réserve communale permettrait donc d'anticiper ces risques en s'appuyant sur la solidarité locale et en contribuant à la mise en oeuvre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La création de la réserve communale est validée par le conseil municipal en fonction du nombre de volontaires... Il est donc important de prendre connaissance du sujet ! (Les candidatures doivent se faire auprès de la mairie)

Un bénévolat utile, pour qui ?

Générosité, dynamisme, capacité d'écoute, telles sont les qualités nécessaires d'un bon réserviste. Canicule, grand froid, tempête, en situation de crise ou de catastrophe, la mobilisation des citoyens est particulièrement utile pour porter assistance aux habitants les plus vulnérables. Ces bénévoles sont des collaborateurs occasionnels du service public. Ils sont garantis en cas de dommage ou de préjudice et sous contrat avec la mairie pour une durée de un à cinq ans. Toute personne peut devenir réserviste, il n'y a pas de critère particulier de recrutement, ni de condition d'âge ou d'aptitude physique. Chacun peut venir en aide et donner de son temps en fonction de ses moyens et de ses compétences. La création d'un corps de réserve permettrait d'assurer les missions prioritaires en cas de besoin et d'éviter de perdre du temps à définir «qui fait quoi?». Il s'agit en fait d'organiser les bonnes volontés locales.

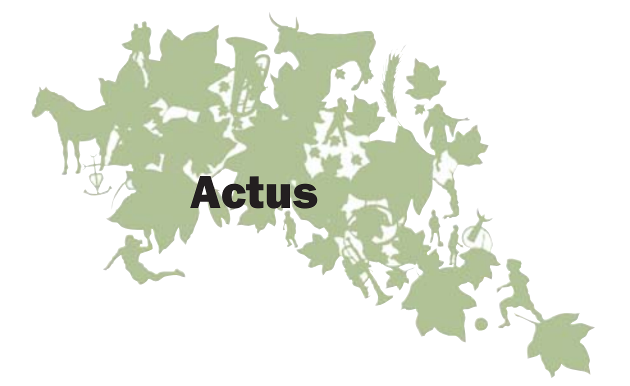
Envie de plus se former?

Les bénévoles peuvent s'ils le souhaitent recevoir une formation PSCI (formation aux premiers secours) et ISE (Initiation aux Situations d'Exception), prises en charge par la Croix Rouge. Bien sûr, ces formations ne sont pas obligatoires, la décision revient aux bénévoles.

Être réserviste ne demande qu'un faible investissement, à titre exceptionnel, mais peut rapporter beaucoup pour l'ensemble de la commune.

Vous souhaitez mettre à profit votre capacité d'écoute et votre esprit d'équipe pour une mission solidaire?

Pour plus de renseignements, contacter la mairie de Bouillargues au 04 66 20 10 88. Mise à disposition d'une fiche d'information pour ceux qui souhaitent participer à ce geste citoyen.



Un quartier vient d´être «baptisé»

La rue Bon-Mathieu, anciennement rue du Boumbo-Quiéu, vient de retrouver son appellation d'origine avec la pose d'une plaque témoignant de l'évènement.



Les habitants du quartier ayant leurs racines dans ce coin étaient nostalgiques de la première dénomination chargée de vieux souvenirs d'enfance.
André a voulu faire revivre une tranche de vie et sûrement réveiller la mémoire de beaucoup de Bouillarguais. Écoutons-le : *"C'était un quartier paisible, tranquille, où, les soirs d'été, tout le monde se retrouvait devant "Chez Hélène", une petite épicerie de la petite place. Les hommes se racontaient leurs journées, les femmes tricotaient tout en chantant, les gamins s'amusaient. On se rendait service très souvent. Je me souviens de " Comtesse" qui disait à ma grand'mère : "Madeleine, je vais faire des courses, je laisse ma porte ouverte!" J'allais chez Philomène pour l'aider à passer le fil dans le chas de l'aiguille, la pauvre, sa vue baissait… Je pense que Lulu Poliotti, qui habite toujours Bouillargues, se souvient de l'arrivée de sa famille dans le "Bombe-Cul". Je me souviens de Jean Sibel qui élevait des lapins dans un coin de sa cour et qui passait toujours avec une grosse brassée d'herbe sur son vélo. Et Madame Courbet qui faisait peur à tout le quartier avec son grand feu dans la cheminée !"*

On peut regretter ce temps passé, on peut aussi regarder avec émotion et tendresse ce temps de l'enfance et de la jeunesse, temps de l'insouciance partagée entre amis, voisins, toutes générations confondues.
P.S : que les habitants actuels se rassurent, le facteur apportera toujours le courrier "rue Bon-Mathieu", politiquement plus correct !

André Allez

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PARC BLACHÈRE

Le vendredi 11 février à la Bergerie, devant une salle comble, M. le maire Maurice Gaillard,M. Denis Calvié 1er adjoint aux travaux, Mme Monique Cheiron adjointe aux associations, M. Denis Wagner conseiller municipal délégué aux associations sportives, M. Stephan Champeau conseiller municipal délégué aux salles avec le cabinet «Archi & Partenaires» et l'architecte M. Delassus ont présentés l'avant-projet de «La Maison des associations» au parc Blachère. Le démarrage des travaux est prévu courant 2011 pour fin décembre 2012.



8ème édition DU FORUM DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

Cette manifestation, portée par la municipalité en partenariat avec le CES «les Fontaines», la MLJA, la MDE permet aux jeunes en classe de 3e de s'informer et de s'orienter sur leur futur cursus scolaire.

Le forum de «l'artisanat et des métiers» est un événement annuel propre à la commune de Bouillargues qui vise à transmettre un savoir-faire et informer la nouvelle génération. Cette rencontre se déroulera dans l'enceinte du collège les Fontaines à Bouillargues, le 25 mars 2011. C'est l'occasion d'éclairer les jeunes qui souhaitent se diriger vers des études courtes, mais également vers un cycle scolaire long. Durant de cette journée les 200 élèves en classe de 3e iront à la rencontre de nombreux professionnels passionnés par leur métier, des centres de formations, des lycées professionnels et généraux.

Première partie «tables rondes des métiers» :

Des « tables rondes » ou des exposés interactifs leur seront également proposés sur des thèmes bien précis :

- les métiers de la métallurgie,
- le bâtiment et les travaux publics
- l'enseignement et la formation
- la santé et le social

Deuxième partie « tables rondes formations » :

- Lycées professionnels et CFA et lycées agricoles
- CFA de la CCI, MFR
- Lycées généraux et technologiques
- Les organismes pour travailler à l'étranger

Les élèves, les enseignants travaillent ensemble toute l'année sur ce projet : confection de l'affiche officielle du forum, mise en page d'une plaquette d'information sur le programme de cette journée.

La matinée se conclura par un moment d'échange convivial autour d'une collation. L'après-midi, l'information continuera et les élèves seront reçus sur différents sites :

- CFA de Rodilhan
- CFA de Margueritte
- L'université de Sciences,
- Le lycée Dhuoda

Cette visite complètera les informations reçues sur les métiers ou sur l'orientation à venir.

Le forum reste un lieu idéal de rencontres et d'échanges entre le milieu professionnel et l'orientation des jeunes vers des métiers en pleine évolution et créateurs d'emplois.

La commune de Bouillargues espère que cette journée d'orientation les aidera à faire le bon choix pour leur métier futur.

Bouillargues



Orientation, Suivi et Emploi





«Par ces temps difficiles, Il est important de donner les moyens à tous les Bouillarguais de trouver un emploi, une bonne orientation professionnelle ou une formation. La commune de Bouillargues encourage ces matinées réservées à l'Orientation, au Suivi et à l'Emploi. Osez poser des questions, osez passer sur tous les stands, faites le maximum pour obtenir des renseignements, cette matinée est pour vous…»

C'est avec ces quelques mots que Monsieur le maire a eu le plaisir d'ouvrir la 3e matinale de «j'OSE». Ce concept innovant et précurseur, à l'initiative de la municipalité, en partenariat avec la Mission Locale Jeune Nîmes Agglomération et la Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole, permet en une matinée de réunir demandeurs d'emploi, centre de formation et professionnels autour d'un même thème.

Après «j'OSE le bâtiment et les travaux publics» et «j'OSE l'animation, le social, le service à la personne», cette matinée proposait aux participants «J'OSE l'hôtellerie, la restauration, le tourisme et les métiers de bouche».

29 personnes représentant tous les âges et toutes les situations, étudiants à peine sortis de l'école, en quête d'un premier emploi, mères de famille en retour à l'emploi ,jeunes ou seniors, chômeurs de longue durée, se sont réparties aux différentes tables rondes.

8 stands étaient installés :

Pour l'emploi :

- la Maison de retraite de Garons qui présentait la formation autour de métier de gouvernante de maison de retraite,
- Mc Do du Grau du roi en recrutement permanent,
- l'entreprise de travail temporaire ADDECO de Nîmes et d'Aubenas,
- la nouvelle propriétaire de l'entreprise Bouillarguaise «Les chocolats d'Anouchka»

Pour la formation :

- le CFA de Marguerittes,
- le centre de formation du MUC,
- la chambre des métiers,
- le centre de formation du Greta Nîmes Camargue (formation sport, animation tourisme).

La commune a voulu se situer dans une autre dimension que les grands forums généralistes, elle a cherché à offrir un accueil individualisé et de proximité aux Bouillarguais.

Les 2 premiers «j'OSE» ont permis à quelques Bouillarguais de trouver un emploi dans leur domaine, d'autres se sont inscrits à des formations, afin de faire avancer leur projet professionnel.

Des offres d'emplois sur les métiers de la restauration et du tourisme vert sont toujours disponibles au point emploi de Bouillargues.

Le prochain rendez-vous de «j'OSE l'agriculture et les espaces verts» se déroulera le 5 avril 2011 à la Bergerie.

Les inscriptions se font directement par le biais du conseiller référent qui suit le demandeur.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le point emploi de Bouillargues au 04 66 20 69 75.
pointemploi.bouillargues@orange.fr

Fabienne Nowacki,
adjointe à la vie économique

Du nouveau en 2011 pour les assistantes maternelles de Bouillargues

Les assistantes maternelles sont un vrai potentiel d'aide auprès des familles. Mais, surtout ce sont 32 professionnelles agréées pour accueillir deux ou trois enfants.

Comme chaque année, Monsieur le maire, Maurice Gaillard et son adjointe aux affaires sociales ont rencontré les assistantes maternelles du village pour faire le point sur l'état de leur activité.
En février 2010, elles avaient confié leur inquiétude en constatant la diminution des demandes d'enfants à garder.
Finalement, l'année a été plutôt favorable, elles ont toutes eu des sollicitations plus que correctes et cette année 2011 s'annonce prometteuse.
Les assistantes maternelles de notre village souhaiteraient que la municipalité les aide à obtenir une salle afin qu'elles puissent se retrouver ensemble et organiser des activités avec leurs enfants.
Pour le moment, le maire envisage de leur libérer une salle, en attendant que la Maison des associations du parc Blachère soit terminée.


Les élus et les assistantes maternelles

M.P Tronc
aux affaires sociales
04 66 20 67 42

Il est nécessaire pour accéder aux salles municipales, avec un créneau horaire régulier, d'être en association.

La création d'une association

C'est donc la grande nouvelle, nos assistantes maternelles vont se regrouper en association. Cette création permettra de les fédérer et rompre ainsi l'isolement. A la fin de cette très sympathique réunion, nous avons pris le verre de l'amitié autour d'un gâteau des Rois. L'ambiance y était chaleureuse et conviviale. Nous aurons bientôt des nouvelles de nos assistantes maternelles.

Pour toutes informations concernant les assistantes maternelles du village : téléphonez à la mairie au 04 66 20 67 42 ou connectez-vous sur le site Internet de la mairie www.bouillargues.fr, à la rubrique enfance jeunesse, vous retrouverez l'onglet “assistante maternelle”.
Vous avez également des liens avec la CAF pour connaître vos droits.

Marie-Pierre Tronc,
adjointe aux affaires sociales, petite enfance

LE CHANT CHORAL : LES PETITS CHEZ LES TOUT-PETITS

Le 12 décembre, les CP/CE1 de M. Perrot et les CE1 de Mme Mouchon-Martorell, sont allés chanter à la crèche des Oisillons.
Au programme : chants de Noël mais aussi un autre registre comme Brassens. Les petits Oisillons ont été enchantés et nos élèves... très fiers... Petits et grands sont contents de ce rendez-vous devenu régulier. Nos élèves ont été récompensés par des applaudissements mais aussi par un bon goûter.
L'école n'en reste pas là, puisqu'elle développe régulièrement le chant choral dans de multiples endroits : l'école maternelle, la maison de retraite, le marché, etc.

Véronique Mouchon Martorell



Lancement du projet solidárts à Charles Péguy

En ce début d'année, les élèves de l'école Charles Péguy ont pu s'initier à différentes techniques artistiques sous le regard averti de Léa Brepsant.

En effet, l'équipe éducative souhaitait renouveler l'ensemble des jeux de la kermesse de l'école. C'est ainsi qu'est né le projet solid'arts. Celui-ci a pour objectifs d'aider les enfants à exprimer ce qu'ils perçoivent, les conduire à utiliser un vocabulaire adapté et les encourager à commencer une collection personnelle d'objets à valeur esthétique et affective.

Au cours de cette période, bien remplie, l'accent a été mis sur l'acquisition de savoirs et de savoir-faire . Les enfants se sont approprié des outils, des techniques, des méthodes de travail qui ont enrichi leurs capacités d'expression et leur sensibilité artistique. Les diverses créations, pour animer la fête de la Saint-Jean, ont été inspirées par les créations de différents peintres comme Klimt, Picasso, Matisse, Niki de Saint Phalle... Cette prochaine kermesse est attendue avec impatience par les enfants, heureux de pouvoir profiter des objets qu'ils ont réalisés et fiers de les montrer à leurs parents. Nous remercions tout particulièrement le comité socioculturel qui nous aide à porter ce projet.

Initiatives école M.Pagnol

DIS-LUI AVEC UNE FLEUR !

Toujours dans l'action, l'association FCPE est présente dans les écoles de Bouillargues. Toujours aussi à l'écoute des parents, elle œuvre pour l'épanouissement des enfants tout au long de leur scolarité.
A l'occasion de la fête des mères, les parents d'élèves FCPE organisent l'opération «Dis-lui avec une fleur», vente de fleurs au profit des écoles, le vendredi 27 mai 2011 aux heures de sortie des écoles maternelle et primaire.
Avec tout notre engagement et notre implication.

Les parents d'élèves

SITE INTERNET DE L'ÉCOLE

Le site Internet de l'école a fait "peau neuve" et s'enrichit régulièrement. N'hésitez pas à le consulter! Il est hébergé par l'inspection académique. Vous pouvez en trouver l'adresse en allant sur le site de la mairie : www.bouillargues.fr et en cliquant sur le lien tout en bas à droite.

Véronique Mouchon Martorell

L'école Marcel Pagnol

L'école Marcel Pagnol en séjour à Paris

Le CM1/CM2 et un CM2 de l'école Marcel Pagnol ont séjourné 4 jours à Paris au mois de décembre.

Les 53 petits Bouillarguais ont découvert la capitale sous un blanc manteau d'hiver ! Ce fut une grande joie à leur arrivée à Piscop, leur lieu d'hébergement, que de découvrir le parc enneigé! Bataille et bonhomme de neige après avoir navigué en bateau mouche sur la Seine!

Le lendemain, ils ont marché dans les pas des grands rois au château de Versailles. La météo peu clémente ce jour là, les a obligés à passer la nuit dans le gymnase des pompiers de Versailles, mais leur bel enthousiasme ne les a pas quittés! À leur réveil, tous demandaient à voir la Tour Eiffel! Cette belle dame leur avait donné rendez-vous dans l'après-midi et malgré le froid et la fatigue de la nuit, ils arboraient des mines réjouies!

La matinée suivante a été consacrée aux sciences avec une exploration active à la Cité des Enfants et un film en 3D à la Géode. Ils ont terminé en beauté avec la visite du musée du Louvre où les attendaient La Joconde et La Venus de Milo!

Un séjour riche en découvertes culturelles et scientifiques!









Une illustration haute en couleur s de toutes les activités proposées aux élèves...

Côté sport



Tournoi de basket pour tous les CE2 de l'école Marcel Pagnol

Par une après-midi printanière, le 24 février, les élèves des 3 classes de CE2 de l'école se sont retrouvés sur le plateau sportif pour une grande rencontre sportive sur le thème du basket.
Organisée par Cyndie, notre intervenante de sport, avec l'aide de Patrick et Aladin (animateurs mairie) et les enseignantes, cette rencontre clôturait un cycle basket pour les trois classes. Pendant 2 heures et demie, les matchs se sont succédés, les enfants étant tour à tour arbitres, joueurs ou spectateurs.
Les maîtres mots de l'après-midi étaient Fairplay, Respect et bonne humeur.
Quelle bonne après-midi sportive !

E. Sagné

Initiatives



Solidarité à l'école Marcel Pagnol

À l'école Marcel Pagnol, la solidarité n'est pas un vain mot...
En effet, pour la cinquième année consécutive le père Noël vert du Secours populaire est venu à l'école le mardi 14 décembre.
Depuis quelques semaines, les enfants étaient sollicités pour amener des jouets, des livres, des chocolats, ou un dessin... afin que le père Noël vert les distribue à d'autres, moins chanceux qu'eux.
Un travail de vocabulaire avait été fait par les enseignants dans les classes, sur les termes de la solidarité, l'entreaide...
Le matin du 14 décembre à 11 heures, les objets récoltés ont été récupérés par le grand homme vert.
Dans chaque classe, un petit mot a été dit, un remerciement, les enfants ont posé des questions... un échange a eu lieu.
Le petit camion a été vite rempli, l'équipe du Secours populaire a remercié les enfants pour leur générosité.
Les élèves ont eu ce jour là, la certitude d'avoir fait quelque chose de bien, quelque chose d'utile, d'être dans «l'esprit de Noël».
Tout le monde est reparti heureux!

PS : Drôle d'idée un père Noël vert! Il est vert, car c'est la couleur de l'espoir ; l'espoir de récolter beaucoup de cadeaux...

E. Sagné

ALSH

LE BOOM des activités proposées par l´Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Beaucoup de dynamisme entoure les jeunes. Les vacances de février à peine achevées, l'équipe d'animation et les enfants vont participer au Panorama afin d'y présenter une activité créée de leurs mains. C'est un plein d'activités sans interruption qui leur sont proposées durant leurs vacances.

Les vacances de Pâques

Elles vont vite arriver. Quelques idées de jeux et d'activités commencent à émerger. Orientées sur le thème de Pâques, les activités manuelles seront essentiellement réalisées à partir de matériel recyclé pour continuer notre sensibilisation sur l'environnement. Pour les activités en extérieur, jeux de pistes chez les commerçants, **rallye photos**, sont au programme. Et pourquoi pas à l'arrivée de ces beaux jours, goûter aux premières joies de l'eau lors d'une **excursion piscine,** d'une chasse aux œufs **au bois des Espeisses et de journées sportives** qui permettront aux petits et grands de «s'aérer», en espérant que le beau temps sera au rendez-vous pour nous permettre de pique-niquer. Pour cette période de vacances, les inscriptions débuteront fin mars.

Les vacances d'été

Qui dit beaux jours, dit grandes vacances d'été ! L'équipe d'animation vous attend pour vous proposer un éventail d'activités, ludiques et sportives. Des thèmes différents permettront d'aborder chaque semaine :

■ **La culture et la tradition :**
Participation à la vie du village, le festival, rencontre intergénérationnelle, visite à la BDC, découverte de notre région, balade dans les Cévennes avec le train vapeur, sortie bateau au Grau du Roi, sur les traces des Romains au Pont du Gard, etc.

■ **Le monde aquatique :**
Sensibilisation et expérience menée sur l'utilisation de l'eau, grand jeu aquatique, visite du jardin de la Fontaine et l'histoire de sa source, sortie au parc aquatique "le grand Bleu".

■ **L'Art et le cinéma :**
Participation au festival du film de Bouillargues, réalisation de la toile du Toro Roi, grands jeux de piste autour des contes de Denise, réalisation de poteries et de fresques en mosaïque.

■ **Des Olympiades :**
Tournoi multisports hand-ball, pétanque, parcours d'équilibre, jeux d'eau, tir à l'arc, boxe avec la participation d'intervenants diplômés d'État.

■ **Les incontournables spectacles :**
Élaboration du spectacle, thèmes, préparation des costumes, chorégraphies, choix des musiques, pour clôturer les mois…

■ **Les Voyages :**
Un pays différent sera mis à l'honneur chaque jour, pour y découvrir de façon ludique (jeux, recherche dans les livres, chants, etc.) les us et coutumes.

Renseignements et inscriptions à l'accueil de loisirs début juin.

La section Acamp'ados

Elle s'adresse aux ados de 11-14 ans.

■ **Vacances de Pâques**
Une semaine multi activités sur Bouillargues et ses environs : karting, laser game, VTT, piscine, futsal, journée sportive… Mais aussi, dans le cadre du projet cinéma de cet été, réalisation d'un court métrage par les jeunes, à l'effigie de Bouillargues, rencontre d'impro.
Pour le geste citoyen et une expérience fort recommandée la **formation PSC1 (premiers secours)**, Vacances de la Toussaint des activités sportives et ludiques seront également proposées sur le même principe, avec pour le geste citoyen l'attestation de natation.





Un local dans le village mis à disposition servira de point de ralliement pour les jeunes.
La fréquentation est relativement souple, car les jeunes peuvent participer aux activités au rythme qu'ils souhaitent (matin ou après-midi, journée). Les jeunes amèneront leur repas de midi qu'ils prendront au local, en revanche la collation de l'après-midi leur sera donnée.

Pour l'été

Trois séjours multisports (de cinq jours) dont deux en juillet et un août vont être proposés à cette tranche d'âge.Chaque séjour permettra à 14 ados, encadrés de deux animateurs diplômés de profiter de vacances ludiques, sportives dans un cadre sortant de l'ordinaire et propice à la détente. À l'heure actuelle, les propositions de séjours sont à l'étude, voici les activités qui pourront être proposées : Spéléo, kayak, quad, beach-volley, escalade, randonnée VTT, piscine, roller, accro'branche, via ferrata…

Attention les places des séjours sont limitées!
Pour tout renseignement :
Mme Salmeron - 06 76 97 28 44
Mme Thomas - 06 76 48 58 53.

ACAMP'ADOS AU SKI 2011

Du 28 au 4 février 2011, 14 jeunes âgés de 11 à 14 ans (cinq filles et neuf garçons) de la commune de Bouillargues, sont partis au cœur des hautes Alpes à Saint julien en Champsaur.
Au rendez-vous, cinq jours d'activités intenses avec **ski et cours E.S.F, balade en raquettes où nos jeunes ont rencontré chamois et bouquetins, cani-rando avec husky et chiens sibériens, patinoire en plein air**. Initiation aux techniques de construction d'igloos et de toboggans naturels.
Pour les papilles, dégustation de spécialités, tourte de Champsaur, oreilles d'ânes (ravioles au fromage), raclette avec fromage fondu à l'ancienne.
Pour les jeux et veillées du soir, nos jeunes se sont révélés être des artistes en herbe et des loups-garous féroces, impro. Cerise sur le gâteau, spectacle des moniteurs ESF de descente aux flambeaux !
Découverte et sensations fortes, sur les pistes enneigées d'une belle poudreuse, au milieu d'un petit paradis des neiges au cœur du parc des écrins.
Au retour des souvenirs plein la tête, des adresses échangées et des amitiés naissantes...
Prochain rendez-vous aux vacances de Pâques semaines multi activités (futsall, laser game, rando VTT...)
Pour cet été trois séjours multi activités sont à l'étude, destinations bord de mer, montagne…

Jean Rigaill, adjoint aux affaires scolaires

Le Comité











L'exposition Saint Félix

Le CSC a débuté l'année 2011 par son exposition annuelle de la Saint Félix (en l'honneur du patron de notre commune).
De nombreux peintres bouillarguais ont répondu présents, mais pas seulement: des sculptures, porcelaines, ikebanas (compositions florales), bonzaïs, etc. ont complété cette exposition.
Henri Bonnet a orchestré l'accrochage des oeuvres avec l'aide de Gloria, Annie, Paule, Jany... et d'autres. Quatre jours de convivialité où chacun a pu échanger des commentaires grâce à l'art. Différentes classes ont également pu admirer ces ouvrages.

La chorale

Dirigée par Guilhem Rosa, elle a vu son effectif diminuer cette année, surtout du côté des messieurs.
Malgré plusieurs appels par voie d'affichage ou dans la presse, aucun chanteur amateur n'est venu nous rejoindre. Nous continuons l'aventure avec 7 soprani, 8 alti et...3 graves, dont une dame, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse.
La chorale se produira comme tous les ans à Lansargues au bénéfice de l'association Rétina.
Nous espérons également nous faire entendre à Bouillargues à une date qui reste à trouver. Les répétitions se déroulent le lundi de 20h30 à 22h30 au premier étage des anciennes écoles. Au programme de cette année "La petite fugue" de Maxime Le Forestier, "Wolfgang et moi" de Marie-Paule Belle, "Nocturnes" de Mozart.

CALENDRIER À VENIR

- **Du 21 au 26 mars : 30e panorama avec participation des écoles**
- **25 mars : conférence sur le thème "une planète sans reproche"**
- **11, 12 et 13 avril : bourse aux vêtements**
- **17 mai : sortie culturelle**
- **29 mai : vide-grenier**
- **6 au 10 juin : expo des ateliers du CSC**
- **4 juin : hip-hop dans les arènes**
- **23 juin : gala de danse au théâtre de Nîmes**

Passage du Camion d'Emmaüs tous les 4e mercredis du mois, toujours le matin à partir de 8h15 (sauf en décembre, juillet et août) soit le 23 mars, 27 avril, 25 mai, 29 juin.
Prévenir d'avance en contactant le 04 66 20 29 44



Pour tous renseignements
Tél. 04 66 20 38 63 ou 06 75 72 47 75
À noter: à partir du 1er mars les permanences du siège auront lieu les mardis de 17h30 à 19h et mercredis de 10h à 12h
Email : csc1000@sfr.fr

Socio Culturel

Toutes les activités ont repris bon train : form'gym, yoga, danses, Sévillane, peinture, encadrement d'art, atelier créatif, porcelaine, couture, espagnol, cercle de lecture, bridge, bibliothèque, alphabétisation, line dance...

Distribution de Lou Bouïarguié

Lou Bouïarguié est le bulletin d'information municipale, qui résume l'actualité bouillarguaise. Il parait tous les trois mois et est distribué dans les boites aux lettres par une société privée, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Néanmoins, il est mis à disposition dès la fin de la distribution en mairie à l'accueil.

Pharmacies de garde

AVRIL 2011
- 3 avril : Ferrand Cheyssial à Poulx
- 10 avril : Forichon-Petit à Bellegarde
- 17 avril : Babikian/Li-Hannigsberg à Garons
- 24 avril : Fregieres-Moussu à Montfrin
- 25 avril : Dujol-Cottereau à Caissargues

MAI 2011
- 1er mai : Loubert à Jonquières
- 8 mai : Guiraud-Laffite à Manduel
- 15 mai : Lafitte à Bouillargues
- 22 mai : Julien à Bezouce

JUIN 2011
- 2 juin : Malaval-Piputto à Marguerittes
- 5 juin : Marty-Ludger à Manduel
- 12 juin : Maurel à Bouillargues
- 13 juin : Perrot à Aramon
- 19 juin : Peyras à Marguerittes
- 26 juin : Roger-Visserot à Fourques

Nîmes Garons : un livre sur 50 ans d'histoire

Cet été, les "marins du ciel" installés à Nîmes Garons quitteront définitivement la base. Ce livre qui vient de paraître rend hommage à ces hommes et à ces femmes, ainsi qu'aux 50 ans d'histoire de cette Base Aéronautique Navale. 50 ans de passions, d'histoire militaire et civile, d'évolutions technologiques et de rencontres, réunis dans un beau livre de 146 pages, doté d'une riche iconographie, de témoignages et de documents d'archives. Cet ouvrage est préfacé par le Contre Amiral Henri Bobin commandant la force de l'aéronautique navale. Vous trouverez ce livre dès aujourd'hui en EDITIONS LIMITEE de 1700 exemplaires au tarif de 40€, liste des points de vente au 04 66 29 75 19.

Contact : 04 66 29 75 19



ETAT CIVIL au 8 mars 2011

NAISSANCES :
- ♦ VERA Paco, né le 19.12.2010
- ♦ TRIQUENEAUX Maïwenn, née le 21.12.2010
- ♦ CHAAMBANY Marylise, née le 23.12.2010
- ♦ LY Bruce, né le 27.12.2010
- ♦ VILAR - - FOATA Léana, née le 27.12.2010
- ♦ STEPHAN Paloma, née le 23.01.2011
- ♦ URBIN Cléa, née le 25.01.2011
- ♦ BERTHOMIEU Evan, né le 31.01.2011
- ♦ MOLIERE Alexis, né le 09.02.2011
- ♦ LY Larson, né le 16.02.2011
- ♦ RAUZIER Diégo, né le 21.02.2011
- ♦ LY Yanis, né le 28.02.2011

MARIAGES :
- BASTIEN Fabrice et LEKKHAM Suree, le 30.12.2010

DÉCÈS :
- RIEUSSET Aimé, le 15.12.2010
- ARZOUR Slim-Sadi, le 31.12.2010
- ROUDIL Noémie, le 08.01.2011
- ARMAND Esther veuve DENYS, le 14.01.2011
- GARCIA Monserat veuve CAUSSE, le 18.01.2011
- ROUX Paul, le 23.01.2011
- SAINT-PAUL Alice veuve BEAUSEIGNEUR, le 27.01.2011
- CAVALIER Rosine veuve PIALET, le 28.01.2011
- NEGRE Françoise veuve DAUBAN, le 01.02.2011
- DUMAS Marie veuve CORNET, le 02.02.2011
- MESSEGUER Patricia épouse NOGUIER, le 03.02.2011
- BOURG Louis, le 10.02.2011
- FIRMIN-PREMIER Louis, le 14.02.2011
- ROUS Maurice, le 16.02.2011
- PAGES Renée épouse HOUCHE, le 01.03.2011
- ZAPPOLINI Eliane veuve POTAVIN, le 02.03.2011

LE DÉCÈS DE SYLVETTE À LA MAISON DE RETRAITE

Voici une dizaine d'années, Bouillargues accueillait une résidente dans sa maison de retraite : Sylvette Schwartz Guigue. Bien que désorientée et malade, elle se promenait tous les jours dans le centre du village, gentiment aidée par des Bouillarguais qui la raccompagnaient ou lui rappelaient l'heure ou son chemin.
Elle nous a quittés le 21 février 2011.
Merci à tous ceux qui lui ont permis de prolonger une vie sociale pendant quelque temps dans notre village.

Annick Moine



Le don de sang, un don de soi comme une évidence…



Six personnes se sont vues remettre diplômes et insignes récompensant leur générosité envers le don de sang : Mmes Françoise Cazajus, Geneviève Fossey, Chantal Martin, MM. Robin Leclercq, Hugues Rosa, Alexandre Rui.

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Bouillargues a tenu son AG le 31 janvier dernier

Monique Cheiron, adjointe aux associations et le Dr Nourrit, médecin responsable des prélèvements de l'EFS de Nîmes, étaient présents. La présidente, Aliette Bancilhon, a fait un rapide bilan moral sur l'année 2010. Les 4 collectes de sang pour l'année 2010 ont reçu respectivement 101, 71, 75 et 64 volontaires pour 264 dons de sang parmi lesquelles 14 dons en plasma. L'Amicale a participé au Téléthon 2010 en vendant 61 ballons qui se sont envolés dans le ciel en signe d'espoir. Néanmoins le nombre des donneurs sur notre village est en baisse et les jeunes et les séniors sont peu représentés, même si celui-ci reste proche de la moyenne régionale.

Bon à savoir :

⇨ L'âge limite est porté à la veille du 71e anniversaire pour les dons de sang total

⇨ Le nombre maximum de dons de sang total par an est porté à 6 pour les hommes et à 4 pour les femmes.

⇨ Le nombre maximum de dons par an est de 24 pour les dons de plasma et de 12 pour les dons de plaquettes.

Trois nouveaux membres actifs sont venus rejoindre l'Amicale : Chantal Martin, Michel Tronc et Jean Philippe Lopez.

L'Assemblée Générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

La secrétaire de l'ADSBB
Sylvie Gas

Solidarité

ENSEMBLE ET TOUS SOLIDAIRES POUR LUTTER CONTRE LA MALADIE

Dimanche 9 janvier 2011, le Rotary club de Saint-Gilles-Nîmes Camargue, l'association le "Petit Bonheur" avec le concours de la mairie de Bouillargues ont organisé un loto afin d'aider un jeune Bouillarguais à acheter du matériel médical.

Cet après-midi fut un grand succès, les Bouillarguais ont joué le jeu de la solidarité, la salle était comble, au point qu'il fallut rajouter des tables. L'ensemble des lots a été fourni par le Rotary. L'association "le Petit Bonheur" a mis en place une tombola et s'est appliquée à tenir une buvette durant la manifestation. La mairie a prêté la salle et aidé à la mise en place de cette belle action de solidarité. Un bénéfice net de 1400€ a été récolté ; ainsi nous avons pu financer le matériel médical à hauteur de 1200€. Jeudi 3 février, M. le maire de Bouillargues, le président et les membres du Rotary, la présidente du "Petit Bonheur" se sont retrouvés au domicile du jeune Bouillarguais afin de lui remettre le chèque. Nous avons partagé le verre de l'amitié avec la famille, dans la bonne humeur et la convivialité. Le surplus de 200€ du loto et un don complémentaire de 200€ du "Petit Bonheur" ont été reversés à une association pour la recherche contre les tumeurs cérébrales (ARTC à Montpellier). C'est en souvenir d'un jeune Bouillarguais qui nous quittait des suites de cette maladie. Ceux qui n'ont pas pu participer au loto peuvent adresser leurs dons à l'ARTC sud (9 rue Baudin-34000 Montpellier). Une action réussie avec des sourires et une grosse envie de recommencer… Merci à tous les Bouillarguais.

Marie-Pierre Tronc et Fabienne Nowacki

TÉLÉTHON

Grâce à l'implication de certaines associations, du centre aéré, de l'école Charles Péguy et des services techniques de la mairie, la commune de Bouillargues a récolté la somme de 2182 euros lors de la journée du Téléthon le 4 décembre 2010.

Numéros utiles

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU..15
SAMU SOCIAL (hébergement d'urgence)..........115
GENDARMERIE...17
Gendarmerie de Bouillargues :
04 66 20 12 36
ENFANCE EN DANGER.................................119
POMPIERS..18
Numéro d'appel tous types d' urgences..................112

NÎMES MÉTROPOLE

Service de l'eau et assainissement :
04 66 02 55 71 / 82

EAU POTABLE

BRL (AEP) :
04 66 87 50 00
SADE Assainissement :
04 66 20 26 46
n° VERT : 0811 900 50

SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES

Tél. 04 66 02 54 54
✓ Déchetterie
Tél. 04 66 20 59 67
Fermé le lundi
HORAIRES D'ÉTÉ :
du 1er juillet au 31 août
de 8h à 12h et de 14h à 18h.
HORAIRES D'HIVER :
du 1er septembre au 30 juin :
de 8h à 12h et de 14h à 17h.

LA POSTE

Tél. 04 66 20 81 98
fax. 04 66 20 82 01

CRÉDIT AGRICOLE DU GARD

Place de la Madone :
Tél. 08 92 89 30 50

CAISSE D'ÉPARGNE

Route de Nîmes :
Tél. 04 66 20 79 10

GROUPAMA BANQUE

25, Grand'rue :
Tél. 04 66 20 73 73

CRÈCHE «LES OISILLONS»

Parking de la Pompe :
Tél. 04 66 01 39 50

AÉROPORT NÎMES/ARLES/CAMARGUE

Tél. 04 66 70 49 49

GARE SNCF Tél. 04 66 70 40 40

TCN Tél. 08 20 22 30 30



Les bienvenus



Les chocolats d'Anouchka

Venez découvrir les chocolats de Pâques 2011 dès le 25 mars, en bonus une chasse aux trésors...

Le magasin est ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 20h sauf le mercredi matin et le dimanche sur le chemin de Bonice à Bouillargues.
Les chocolats d'Anouchka c'est 20 ans d'expérience au service de l'excellence pour la vente en gros, demi-gros, particuliers ou comités d'entreprise.
Venez découvrir les chocolats de Pâques 2011 dès le 25 mars, tout achat vous donnera droit à la participation à une chasse aux trésors le mercredi 4 mai à 15 heures. Chocolat chaud offert à tous et chaque enfant recevra un petit cadeau, alors n'hésitez pas !
Tél. 04 66 20 61 90 ou
06 08 02 35 78
Email : jp-tamisier@orange.fr

La Pizzeria rue Michel



Christelle Roure et Stephen Dubach ont repris la pizzeria de la rue Michel

Ils sont professionnels et ont travaillé en ambulants dans la région. De la nouveauté : ils ouvrent de 11h à 14h et nous proposent, des paninis des sandwiches, des boissons. Bientôt ils ajouteront des produits snack, une restauration rapide sur place, des spécialités maisons, des plats à emporter. Ils ont le projet d'installer une terrasse devant leur établissement. Le soir grandes variétés de pizzas à emporter ou livrer.
Ouvert tous les jours de 11 h à 14 h, le soir à partir de 18h, fermé le dimanche à midi.
Tél. 04 66 20 91 16



La municipalité de Bouillargues veut respecter le Grenelle de l'environnement pour le traitement des chenilles processionnaires

Dans le cadre de l'Agenda 21 et des dispositions du Grenelle de l'Environnement, la municipalité de Bouillargues a décidé de ne plus utiliser les produits phytosanitaires pour le traitement des chenilles processionnaires. À partir de 2011, nous mettons à la disposition de toute personne habitant Bouillargues et possédant des pins ou cèdres sur sa propriété, des pièges entonnoirs avec cartouches de phéromones, à un prix modique, dans le but de traitement préventif.
Se faire inscrire auprès des services techniques au 04 66 57 61 74. La vente de ces pièges doit se faire à partir de début mai.

Culture

Les grandes lignes de la Saison culturelle

Conférence, opéra, concerts sont au menu de cette nouvelle année à Bouillargues. Sans oublier des temps forts, comme le festival de cinéma et le salon du livre...

En mai

■ **Un concert** pour les jeunes, plusieurs pistes pour la programmation et le lieu qui ne sont pas encore arrêtés (la période pourrait changer en fonction du groupe et du lieu).

En juillet

■ **Festival de cinéma** dans les arènes les 7,8 et 9 juillet 2011. Un festival de cinéma thématique autour de Jacques de Baroncelli, cinéaste né à Bouillargues et frère de Folco de Baroncelli. Jacques de Baroncelli fût un grand cinéaste, avec une immense filmographie. Ce festival dans l'avenir, toujours au départ d'un film de Jacques de Baroncelli peut se pérenniser et se développer pour en créer un rendez-vous annuel tous les mois de juillet à Bouillargues. L'inauguration du festival aura lieu dans le parc municipal devant la Bergerie avec des personnalités de la télévision, du cinéma, de la presse de nos partenaires institutionnels des médias du conseil municipal, de l'ensemble des Bouillarguais qui sera invité à participer à l'ouverture du festival avant de se rendre aux arènes pour les projections, conférences débat, concert surprise, buvette dans les arènes.

■ **Opéra** le14 juillet dans le parc municipal «Carmina Burana» en partenariat avec Nîmes Métropole dans le cadre des spectacles fédérateurs. La mairie et le parc municipal vont servir de décor naturel à cet opéra avec l'ensemble musical Sinfonietta avec 40 choristes, l'ensemble polyphonique de Nîmes les solistes, les musiciens, les percussions, deux pianos quarts de queue… La direction musicale est assurée par Marie-Claude Chevalier chef d'orchestre et chef de chœur, bien connue par ses nombreuses réalisations artistiques. Une belle soirée en perspective.

■ **Cinéma grand public**

La date reste à définir pour cette séance de cinéma grand public dans les arènes, afin de satisfaire tous les publics, offerte par le Comité Socio Culturel.

■ **Toro Roi**

Cet été, Toro roi aura pour thème celui du Festival de cinéma, autour des «marquis de Baroncelli». Un sujet vaste pour nos artistes, ils vont pouvoir s'exprimer sur nos traditions, les taureaux, la Camargue et le cinéma. À vos pinceaux !

Les toiles et les inscriptions seront disponibles début juin en mairie.

En septembre (à confirmer)

■ **Premier salon du livre** (en cours de montage et de prospection) avec une soirée de lecture ou des interventions de lectures dans la journée.

Thématique du salon «Vin et tradition», nous travaillons actuellement sur la manifestation avec la complicité du Comité Socio Culturel et le cercle de lecture.

En octobre

■ **«Le jazz au rythme de l'Agglo»** à la cave coopérative avec Nîmes-métropole (programme en cours).

Marchés à thème pour 2011

Après le succès grandissant des marches à thème, nous avons retenu plusieurs dates pour cette année :

■ Dimanche 15 mai : grand marché du terroir dans le parc municipal, toute la journée, avec de nombreux stands, des animations pour les enfants, les Consuls de Nîmes (militants du goût), de l'artisanat, dans une ambiance de fête.

■ 4 Marchés de producteurs de pays sont prévus, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, de mai à septembre, les **4e vendredis du mois** soit les 27 mai, 24 juin, 22 juillet et 26 août.

■ Samedi 10 décembre : Marché de Noël



En décembre

■ **3 ou 4 spectacles pour les enfants** à la Bergerie offerts par la municipalité à l'ensemble des enfants des écoles à l'occasion des fêtes de Noël. En réserve, une lecture et un spectacle vivant humoristique. C'est un problème de programmation, de disponibilités de nos structures. Les divers endroits que nous pouvons exploiter pour faire des manifestations culturelles sont limités : La Bergerie, les Arènes, le parc municipal, le Café et notre imagination. Il faut tenir compte de toutes les autres activités des associations culturelles et sportives ou caritatives qui ont une forte activité sur la commune et partagent les mêmes espaces culturels et sportifs.La programmation est en cours et sous réserve de modification.

Conférence de presse le vendredi 17 juin 2011 à 11h en maire, pour annoncer la saison : "L'été à Bouillargues"

Françoise Lacassagne, adjointe à la culture et la communication

D'où viens-tu Johnny ?

Jacques de Baroncelli

Crin Blanc

Pour ou contre

un ciné-club à Bouillargues ?

Pour les amateurs de cinéma seriez-vous pour la création d'un ciné-club à Bouillargues ? L'absence d'une salle de cinéma ou d'un ciné-club nous empêche d'avoir l'autorisation CNC pour faire des projections tout au long de l'année. Pour le cinéma en plein air c'est le prestataire de service qui a l'autorisation. Avec un ciné-club nous serions libres de faire des projections à la Bergerie. Merci de donner votre avis sur

loubouiarguie@orange.fr

d'écrire en mairie ou de téléphoner au 04 66 20 87 32.

Toute personne de bonne volonté pour la création d'un ciné-club est la bienvenue.

AGENDA TRIMESTRIEL

Avril

- 1er avril : Bol de riz
- À partir du 1er avril : Exposition développement durable à l'étage de la Bergerie
- 2 avril : Fête de la jeunesse A F B
- 7 avril : 15e rencontres I CA P A R
- 9 avril : Bal association "qui sort" à la Bergerie
- 11 au 14 avril : Bourse aux vêtements à la Bergerie
- 15 avril : Cross de l'école primaire
- 16 avril : APEL Ecole Charles Péguy repas dansant
- 19 avril : Collecte ESF don du sang de 13h30 à 19h30
- Du 22 au 25 avril : Tournoi de football du CLUB U.S.B
- 24 avril : Commémoration des victimes et héros de la déportation

Juin

- 5 juin : Gala de hip hop aux arènes
- Du 6 au 10 juin : CSC Ateliers enfants et adultes
- 8 juin : Journée nationale hommage aux morts pour la France en Indochine
- 10, 11, 12 juin : FERIHAND au stade
- 17 juin : Ecole de musique spectacle de fin d'année
- 17 juin : Fête école maternelle
- 17 juin : Course de ligue du club taurin la Cléda
- 17, 18, 19 juin : Fête du club taurin la Cléda
- 18 juin : Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle
- 18 juin : Gala GRS au gymnase
- 18 juin : Course de l'école taurine
- 19 juin : Trophée de l'avenir
- 21 juin : Fête de la musique
- 22 juin : Repas ICAPAR et concours tarot
- 24 juin : Fête école primaire
- 25 juin : Fête de l'école école Charles Peguy
- 29 juin : ESF collecte de sang (sous réserve)

Mai

- 7 mai : Respélido et OSCO (rencontre musicale et balleti)
- 8 mai : Association Festivités de Bouillargues et foire aux chevaux
- 8 mai : victoire 1945 cérémonie avec apéritif
- 15 mai : Marché du terroir et de la nature à partir de 10h
- Les 16, 17, 19, 20 mai : Ecole Marcel Pagnol théâtre enfants
- 22 mai : Journée champêtre de l'Embestida (10e anniversaire)
- 27 mai : Représentation des Escambarlous (théâtre improvisation)
- 27 mai : Marché dans le parc à partir de 18h
- 27 mai : FCPE - vente de fleurs pour la fête des mères aux écoles
- 28 mai : ALB théâtre enfants représentation
- 29 mai : Vide grenier du Comité socio culturel (place de l'Europe)





La GRS DANSE

La section GRS DANSE de l'amicale laïque de Bouillargues a fait sa rentrée le mercredi 15 septembre 2010 comme chaque année après le forum des associations.
C'est dans la bonne humeur que le samedi 22 janvier 2011 s'est déroulé le gala inter-saison.
Le dimanche 27 mars a eu lieu la compétition départementale UFOLEP. Le samedi 18 juin 2011 aura lieu le gala de fin d'année.
En attendant, nous souhaitons à toutes nos élèves une bonne continuation.



Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 06 18 64 84 17 ou 06 62 27 17 98

Le mini handball bouillarguais



Le mini hand est une version simplifiée du handball, ce qui le rend plus accessible pour les 6-9 ans. Il contribue au développement de l'enfant (l'enfant court, saute, lance et développe son sens de la coopération, de la décision et de la responsabilisation). C'est dans ce sens que les éducateurs et éducatrices du SUNAL Bouillargues accueillent près d'une trentaine de jeunes handballeurs, garçons et filles, tous les mercredis. Une fois par mois, ils participent à un tournoi organisé par le comité départemental Gard handball. On voit à ce moment-là la qualité de jeu de nos jeunes handballeurs et handballeuses par rapport aux clubs voisins.
Contact SUNALB, tél. 04 66 20 24 33
Email : sunalb@wanadoo.fr

Les randOnneurs de Bouillargues RandoNnées



Le jeudi 13 janvier 2011 les adhérents de "BOUILLARGUES RANDONNEES" se retrouvent sac à dos pleins d'entrain pour leur première sortie de l'année par une journée très agréable très ensoleillée, à travers la garrigue. A la pause pique-nique à l' abri une température de17°.
Nous avons parcouru le village de MONTPEZAT avec ses vieilles ruelles, toujours à l' affût de découvertes, de surprises, dans une bonne ambiance, chaleureuse et amicale égale à celle du dimanche.

Les rédactrices Jackie et Anne-Marie



Partage du gâteau des Rois avec les résidents du lotissement "Chantegrive" et la section "la Lectrice" de l'Icapar le jeudi 20 janvier.

Les perspectives de l'ICAPAR Vistrenque

Le compte rendu de l'assemblée générale du 31 janvier

Brigitte Malige, adjointe au maire de Garons, a accueilli chaleureusement les membres de l'Icapar dans les locaux du Club des Aînés. Les 5 villages de la Vistrenque sont représentés par les adjoints du CCAS élus membres de droit de cette instance. Nous notions notamment la présence de Mesdames Monique Chéiron et Marie-Pierre Tronc, adjointes de Bouillargues, Liliane Freigneau, Danièle Comte-Bouvet et Denise Tuquet respectivement adjointes de Caissargues, Rodilhan, Milhaud.

Au sein des Clubs des Aînés plusieurs changements de présidence sont à noter cette année :

Pour Rodilhan, Suzette Nicolas remplace Jean-Marie Arnal à la présidence.

Pour Garons, Ange-Marie Zanon-Malaise représentée par sa vice-présidente

Contact :
Inca Moitry
04 66 20 29 44
04 66 20 34 16



Josiane Alves est nommée présidente.
Pour Caissargues, c'est Guy Guirado qui est nommé à la présidence du Club.
Pour Milhaud, Paulette Rancel absente excusée est représentée par sa vice-présidente Liliane Archier.
Jean-Max Marcourel, adjoint au maire de Garons, invité d'office, suit cette instance depuis sa création en 1984 par le Dr Jean Yannicopoulos, vice-président du canton de la Vistrenque. Son fonctionnement est assuré grâce à l'aide et au soutien des 5 municipalités et au dynamisme des clubs. Après les remerciements la présidente déclare le quorum atteint : la séance débute par la présentation des nouveaux élus dans un tour de table.

■ Le rapport moral des activités de l'année 2010 a été présenté par la secrétaire Annie Vincent.

■ Le rapport financier établit par la trésorière Jacqueline Chapeyron a annoncé un bilan est positif.
Le bureau inchangé est reconduit à l'unanimité, les postes de présidence et de secrétariat n'ayant eu aucune proposition de candidature.

Ce fût l'occasion d'exprimer notre amitié à Jean-Marie Arnal qui durant 18 ans a fait partie du conseil d'administration de l'Icapar en tant que président du club de Rodilhan, ainsi qu'à son épouse toujours présente et c'est le gâteau des Rois offert par la municipalité de Garons qui clôtura avec bonheur cette assemblée générale.

La présidente, I. Moitry et la secrétaire A.Vincent

Les membres de la section informatique tous rassemblés. Des élèves très assidus autour de Olga Soucailles et de Daniel Dousset,animateurs bénévoles ,après avoir apprécié le traditionnel "gâteau des Rois ".



BUREAU l'ICAPAR-Vistrenque

Président d'honneur :
Dr Jean Yannicopoulos
Présidente :
Mme Moitry Incarnation
Vice-présidente :
Mme Fraigneau Liliane
Secrétaire :
Mme Vincent Anne-Marie
Secrétaire adjointe :
Mme Bonet Danielle
Trésorière :
Mme Chapeyron Jacqueline
Trésorière Adjointe :
Mme Conejero Viviane

POINT FORT
la 15e rencontre biennale

Les activités

9e Tournoi de tarot
Il a eu lieu le 16 mars à Caissargues. Le même jour et dans la même salle s'est tenue la réunion du conseil d'administration.

Coupe Icapar
Elle sera offerte lors du Panorama organisé par le Comité Socio-Culturel de Bouillargues le 26 mars à18h à la Bergerie.

15e rencontre en biennale
Le jeudi 7 avril à 14h à la Bergerie de Bouillargues : animation musicale par le groupe «Holzer Typique» suivi d'un goûter dansant. Les inscriptions se font auprès des présidents des clubs (date limite fixée au 31 mars). Pour tout renseignement vous pouvez téléphoner au 04 66 20 29 44 ou au 04 66 20 34 16 (Mmes Moitry ou Vincent). Des lettres préparées par M. Demange ont été adressées à d'éventuels donateurs sponsors, nous attendons leur réponse. Une tombola organisée par Mme Fraigneau est également prévue. Un apéritif sera offert par la municipalité de Bouillargues. Gisèle Dumas, horticultrice à Bouillargues, fournira comme chaque année des géraniums proposés à la vente et offerts aux personnes en remerciement de leur aide.

Conférence médicale par l'Arcopred
Le mardi 18 octobre à 14h30 à Rodilhan salle des doyens, conférence sur l'ostéoporose (importance de la prévention des personnes du 3e âge, chutes et traumatismes).

Réouverture de la section belote
Cette section sera autogérée par Viviane Conejero le mardi à 14h à Bouillargues, au rez-de-chaussée de la Villa du Parc.



sarl GARAGE PRADE

CARROSSERIE - MECANIQUE - CLIMATISATION
TOUTES MARQUES - DEPANNAGE - 7/7
VENTES Véhicules Neufs et Occasions



AGENT



PEUGEOT

Tel.04 66 20 38 48
Fax.04 66 20 55 27

RN 113 - ZI Les Bosquets
Rue de Garons - BOUILLARGUES

Règlement toutes assurances





Chemin des Aiguillons Bouillargues, **tél. 06 70 83 04 08**



12, rue Michel - 30230 BOUILLARGUES - Tél. 04 66 20 57 99

Sarl Ets CHAPON/DAUMAS



QUALIBAT

. CHAUFFAGE
. CLIMATISATION
. PLOMBERIE
. SANITAIRES
. ZINGUERIE

9 rue des Arènes
30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 27 63
Fax : 04 66 68 25 16

Pierre et François LEJEUNE

ASSURANCES ET PLACEMENTS

Professionnels et particuliers (auto, santé, retraite, habitation, prévoyance)



GENERALI
Solutions d'assurances

38, rue Cité Foulc, BP 20012 - 30023 Nîmes cédex 1
Tél. 04 66 29 44 26 - fax : 04 66 84 47 17
Tél. Bouillargues : 04 66 20 07 41
Email : nimesarenes@agence.generali.fr

COIFFURE
MJ CRÉATION
NON STOP MARDI AU SAMEDI
1 BIS, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 30230 BOUILLARGUES
TÉL. 04 66 20 76 38



Cellier des Vestiges Romains

Cellier des Vestiges Romains

30230 Bouillargues
AOC Costières de Nîmes vin de pays d'oc
Vin de pays du gard
HORAIRES D'OUVERTURE DU CAVEAU
Le lundi de 14h à 18h30 -
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 8h à 12h

www.celliervestigesromains.com celvestrom@aol.com Tél: 04.66.20.14.79







5 décembre

Un hommage aux «morts pour la France» en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Peu de monde pour cette cérémonie, il est vrai que le temps ne se prêtait guère à rester dehors, néanmoins pour rendre hommage à ceux qui se sont battus pour la France, un sacrifice s'imposait.
Merci à tous ceux et celles qui se sont déplacés sans oublier les officiers et sous-officiers en tenue qui ont été très remarqués.
Merci aussi aux associations d'anciens combattants qui ont dépêché leur porte-drapeau : les gueules cassées du Languedoc-Roussillon, l'ASOR Vistrenque, l'Asor du Roussillon sans oublier le drapeau de l'Union Fédérale de Bouillargues. Après les lectures des messages, celui de l'Union Fédérale par madame Kasprzyk (l'épouse d'un membre de notre section) et celui du ministre de la Défense et des anciens Combattants par le Ltc Abad, président de la section de l'UF de Bouillargues, les gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts, celui de l'UF par messieurs Picchi et Kasprzyk et celle de la municipalité par monsieur le maire accompagnés de Madame Bertonnier, vice-présidente de la section.
Une minute de silence fut observée par l'assistance, la Marseillaise mit fin à ce recueillement. Monsieur le maire clôtura cette cérémonie par un discours rappelant la signification de cette date officielle, il est vrai que cette date du 5 Décembre n'a pas le même impact que celles du 11 Novembre, du 8 Mai ou du 18 Juin, mais elle rassemble sur un même support tous noms de nos soldats morts pour «la France» y compris après le 19 mars 1962. Ces colonnes ont été inaugurées le 5 décembre 2002, date qui a été officialisée par décret pour rendre hommage à nos morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie.
Le pot de l'amitié a été offert par le président de l'Asor Vistrenque à l'ensemble des présents dans une ambiance conviviale.

Le président, Claude Abad

CLUB DES JOYEUX RETRAITÉS

La rencontre départementale de belote a fait des émules

La Fédération gardoise des Aînés ruraux a organisé le vendredi 11 février 2011 sa rencontre annuelle de belote à Bezouce (village désigné pour la deuxième année consécutive). Quatre parties ont eu lieu à la mêlée, deux le matin et deux l'après-midi après un repas pris en commun. Cent cinquante-six joueurs de tous les clubs gardois des Aînés ruraux se sont affrontés.
En fin de journée, lors de la cérémonie de remise des récompenses, notre vice-président Philippe Souchon, a été particulièrement honoré puisqu'il a terminé premier et a emporté le trophée avec un score dépassant les 5000 points (600 points d'avance sur le second).
Mais c'est un coutumier du fait, en effet il avait déjà remporté ce même trophée à Bellegarde en 2008 et terminé sur le podium l'an dernier à Bezouce, il avait emmené avec lui une délégation du club des Joyeux Retraités qui s'est bien comportée durant les différentes parties âprement disputées. La ville qui sera désignée pour 2012 n'est pas encore connue, mais nul doute que le succès de cette manifestation ne sera pas démenti et nous souhaitons que notre club y dépêche encore plus de joueurs pour le représenter.

INFORMATION AUX ANCIENS COMBATTANTS

Sur décision du ministre de la Défense, un diplôme d'honneur sera remis aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale (39/45), titulaires de la carte de combattants 1939-1945. Les personnes concernées sont priées de se faire connaître à l'accueil de la mairie de Bouillargues. Les diplômes établis par nos soins seront décernés à l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2011.



Envie d'évasion ?

Venez rejoindre l'association Culture en liberté pour des journées, demi-journées, escapades ou voyages culturels. Aperçu du programme d'avril à juillet :

■ **Jeudi 7 avril :** Visite des hôtels particuliers et des savonneries à Salon de Provence par Yannick Frizet. Un inventaire des modes architecturales des dernières décennies du XIXe jusqu'aux années 1920 et un aperçu de l'histoire passionnante du savon en Provence.

■ **Jeudi 14 avril :** L'Art sacré des fresques, le Lavandou et Sanary par Caroline Rocca. Une journée pour suivre le travail de Jean-Baptiste Garrigou, iconographe fresquiste, responsable d'un atelier d'art sacré dans le Vercors. Une occasion de découvrir ou redécouvrir un art ancré dans nos traditions et qui, par sa richesse nous invite à un regard nouveau sur la peinture religieuse.

■ **Jeudi 21 avril :** Qu'est-ce qu'un "pénitent" ? les pénitents d'hier et d'aujourd'hui avec Sylvie Pagnard. Ouverture spéciale de deux chapelles à Aigues Mortes.

■ **Jeudi 12 mai :** Une après-midi à Roquemaure sur le chemin des amoureux... un site médiéval pittoresque à découvrir avec Marie Claude Thomas.

■ **Jeudi 19 mai :** Visite de 4 bastides et jardins typiques du XVIIIe à Aix la Mignarde et Trimont avec Thérèse Franque.

■ **Jeudi 26 mai :** Journée à Bourg Saint Andéol avec visite du palais des Evèques accompagnée du propriétaire M. Lextrayt.

■ **Mercredi 1er juin :** Exposition "Orientalisme" à Marseille suivie de la campagne Pastréun domaine bastidaire du territoire marseillais, une évocation de l'art de vivre et de recevoir de la haute bourgeoisie provinciale avec Bruno Herrmann.

■ **5 au 8 juin :** Escapade en Normandie la région des impressionnistes Giverny, Honfleur, Etretat, Rouen.

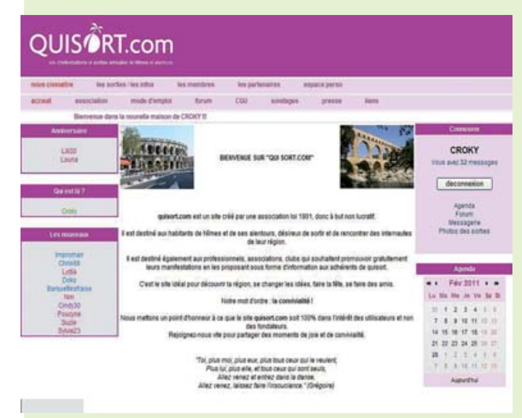
■ **Lundi 13 juillet :** Journée à l'abbaye du Thoronet et la grotte de la Sainte Baume... dans les pas des compagnons avec Jean Claude Lhommeau.

■ **18 au 20 juillet :** 3 jours Guédelon au nord de la Bourgogne.

Pour tous renseignements
cultureenliberte@aol.com
5 rue des Pins
30230 Bouillargues

Sur le net

L'association Quisort veut faire bouger les choses



Envie d'un ciné, d'un resto, d'une expo, ou simplement d'aller boire un verre ? oui, mais pas seul ! www.quisort.com : le site de sorties amicales de Nîmes et sa région

Nouveautés 2011

Un site qui a désormais deux fonctions :

■ recenser les sorties de la région nîmoise sous forme «d'informations»

■ mettre en relation les internautes grâce aux «sorties»

Le site **www.quisort.com** est à la disposition (gratuitement) de toute personne vivant sur Nîmes ou ses alentours, chaque personne est libre de proposer une sortie culturelle, sportive, festive ou autre. Chacun est libre de s'inscrire aux sorties proposées.

Une soirée portes ouvertes spéciale années 80

Cette année Quisort invite tous les Bouillarguais et voisins à venir se rencontrer lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité le 9 avril 2011 à la Bergerie. Le verre de l'amitié sera offert à 20h à toute personne inscrite (gratuitement à la soirée), ensuite une soirée dansante sera proposée, animée par le duo Christophe et Emma.

Pour venir nous rencontrer, 3 possibilités : appelez le 06 63 93 81 25, inscrivez vous à la sortie directement sur www.quisort.com, ou accédez à l'événement via facebook.



ASSURANCE AUTO
HABITATION SANTÉ
BANQUE-ASSURANCE VIE

Toujours là pour moi.

25 Grand'rue 30230 Bouillargues
Tél.04 66 20 40 93

LE FUNÉRARIUM DE BOUILLARGUES

LA SOCIÉTÉ GALLOUEDEC
EST À VOTRE ÉCOUTE DEPUIS 1980
NÎMES
BEAUCAIRE
BOUILLARGUES
SAINT-GILLES
TARASCON
VAUVERT

FUNÉRARIUM
924, CHEMIN DES AIGUILLONS
30230 BOUILLARGUES
(À PROXIMITÉ DE LA GENDARMERIE)

À VOTRE SERVICE 24H/24 ET 7J/7
AU 04 66 20 49 22

GROUPE GALLOUEDEC
INHUMATION - POMPES FUNÈBRES
INCINÉRATION - CHAMBRES FUNÉRAIRES



menuiserie Henri SALCE
ARTISAN MENUISIER
installé dans votre village depuis 1984



✱FABRICATION TRADITIONNELLE SUR MESURE
✱RÉNOVATION - AGENCEMENT
portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc.
fourniture PVC

22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11



Mireille Coiffure
30, Grand'Rue
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 11 69

Féminin Masculin Junior

HORAIRES
Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Fermé le mercredi
Vendredi et samedi : de 8h30 à 18h30 NON STOP

Bruno Boulouis
Maçonnerie générale
3, rue Massiac - 30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 35 36 - Port. 06 87 22 15 02

Tous travaux de maçonnerie, neuf, rénovation, façade, carrelage

FREDDY DONADILLE
Artisan plombier chauffagiste
30 ans d'expérience, de la qualité et du sérieux à votre service



Chauffage toute énergie
Plancher chauffant - Pompe à chaleur
Energie renouvelable - Energie solaire
Climatisation
Dépannage et entretien chaudière fioul et gaz
Ramonage cheminées
Plomberie, sanitaire
Agencement complet de cuisine et salle de bain
Zinguerie
Fourniture et pose d'adoucisseur

VENTE - INSTALLATION - MAINTENANCE

30230 BOUILLARGUES
tél. 04 66 20 33 84 ou 06 80 68 50 83



Foncier Conseil
www.foncierconseil.com

TERRAINS A BATIR
04 66 29 28 98
Immeuble "Perspective" - 390, rue Georges Besse - 30000 NIMES

Ambulances Bouillargues

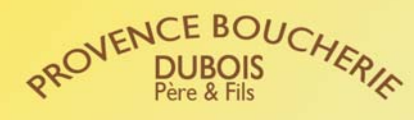


04 66 200 307

39 Grand Rue
30230 Bouillargues
24h/24, 7j/7
Toutes distances



Institut cybelle
44 Grand rue
30230 Bouillargues
04 66 20 17 73
Soin du visage et du corps
Extensions de cils à cils
Onglerie
Épilations
Bronzage par pulvérisation
de 9h à 19h sur rendez-vous
Ouvert du mardi au samedi matin
benafigosv@orange.fr



dans la viande depuis 1950



1 rue Bacharas 30203 BOUILLARGUES - 04 66 20 07 57



Les rois et les reines du boulodrome

La Boule bouillarguaise avait convié le dimanche 13 février ses adhérents pour se retrouver autour de la galette des Rois à la Bergerie.

80 personnes environ avaient fait le déplacement. Au programme de l'après-midi, remise des calendriers 2011 de l'association et des polos offerts aux couleurs rouges et noir de la boule bouillarguaise. Les sociétaires pourront les revêtir lors des championnats et des grosses manifestations.
Les tables furent dressées et décorées de roses pour les dames. Après le discours de présentation de l'équipe du bureau avec ses deux nouveaux Jean-Michel Matthey de l'Endroit et Christian Gaujoux, le diaporama de la saison 2010 a été projeté pour le plaisir de tous. Pendant ce temps, les membres du bureau ont servi tout ce petit monde en gâteaux, chocolats, mandarines et diverses boissons à volonté.
Après l'émotion de la fin du diaporama sur le souvenir de ceux qui nous ont quittés pour toujours, les applaudissements jaillirent pour remercier l'équipe dirigeante d avoir pensé à tout. La musique prit la relève et certains ont pu montrer leur talent de danseur avant de se quitter vers 19h.
Une après-midi tranquille à l'abri du froid en attendant les parties acharnées des concours de cette saison 2011 qui arrive à grands pas.

Le président Maxime Gabriel



LE LOTO DES PARAS

La section du Gard de l'Union Nationale des Parachutistes, dont le siège est à Bouillargues a fêté les rois le jeudi 13 janvier à la Bergerie.
Arlette Louët, résidente au Grau du Roi et Paul Vancuinebrouck de Nîmes ont été élus Reine et Roi 2011. À cette occasion, le président départemental Didier Baruteau à présenté ses voeux aux adhérents, membres amis et épouses venus de tout le département.

Didier Baruteau





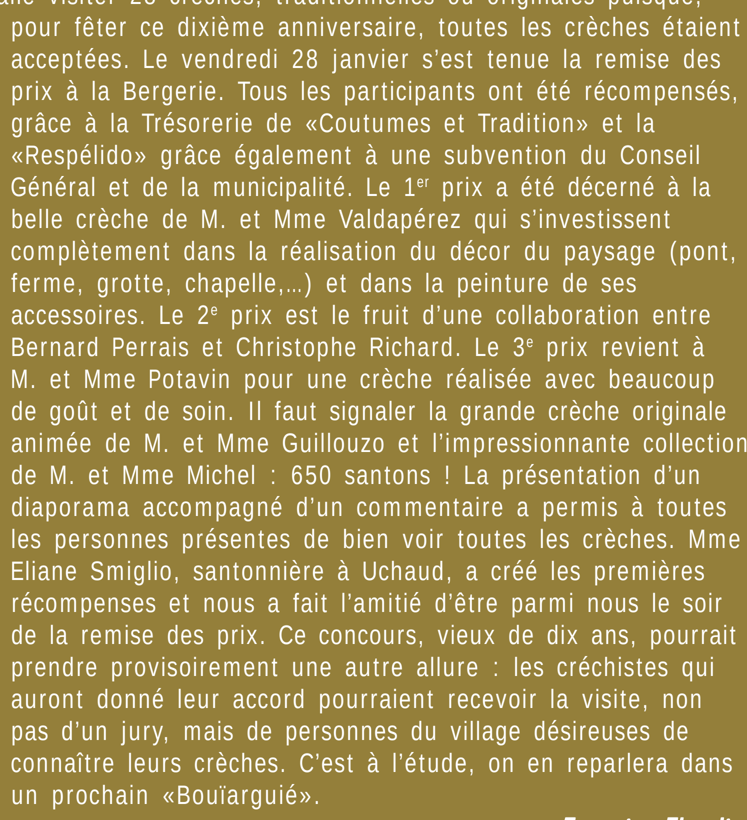




Coutumes et traditions dans le pastrage...

En Provence, la messe de minuit est précédée du pastrage, une procession rythmée par galoubets et tambourins où bergers, paysans et gens du village viennent avec leurs offrandes recevoir Jésus. Ils chantent en « lengo nostro » les Noëls provençaux, ces chants profanes des pèlerins, où se mêlent ferveur religieuse et récits des affres rencontrés en chemin.

LE CONCOURS DES CRÈCHES



Déjà dix ans que le concours de crèches a vu le jour. C'est avec plaisir que le jury est allé visiter 28 crèches, traditionnelles ou originales puisque, pour fêter ce dixième anniversaire, toutes les crèches étaient acceptées. Le vendredi 28 janvier s'est tenue la remise des prix à la Bergerie. Tous les participants ont été récompensés, grâce à la Trésorerie de «Coutumes et Tradition» et la «Respélido» grâce également à une subvention du Conseil Général et de la municipalité. Le 1er prix a été décerné à la belle crèche de M. et Mme Valdapérez qui s'investissent complètement dans la réalisation du décor du paysage (pont, ferme, grotte, chapelle,...) et dans la peinture de ses accessoires. Le 2e prix est le fruit d'une collaboration entre Bernard Perrais et Christophe Richard. Le 3e prix revient à M. et Mme Potavin pour une crèche réalisée avec beaucoup de goût et de soin. Il faut signaler la grande crèche originale animée de M. et Mme Guillouzo et l'impressionnante collection de M. et Mme Michel : 650 santons ! La présentation d'un diaporama accompagné d'un commentaire a permis à toutes les personnes présentes de bien voir toutes les crèches. Mme Eliane Smiglio, santonnière à Uchaud, a créé les premières récompenses et nous a fait l'amitié d'être parmi nous le soir de la remise des prix. Ce concours, vieux de dix ans, pourrait prendre provisoirement une autre allure : les créchistes qui auront donné leur accord pourraient recevoir la visite, non pas d'un jury, mais de personnes du village désireuses de connaître leurs crèches. C'est à l'étude, on en reparlera dans un prochain «Bouïarguié».



Francine Flandin



Pour fêter la Nativité, la paroisse catholique a voulu renouer avec la tradition du « pastrage ».

Notre association a été invitée à participer à cette manifestation. Prévenus courant novembre, de nombreux adhérents avaient déjà d'autres projets pour les fêtes. Cependant, quatorze personnes ont pu assurer leur présence. Quatre réunions ont été bien nécessaires pour prendre connaissance du déroulement de la fête et apprendre du mieux possible les chants traditionnels. Il fallut aussi prévoir les vêtements chauds qui ne figurent pas forcément dans les costumes que nous portons habituellement. Le soir du 24 décembre est très vite arrivé. La nuit était claire, le froid glacial, mais le vent s'était calmé.

L'association coutumes et traditions maintient la culture provençale

Éclairé par des petits lumignons, le cortège s'est ébranlé à l'heure, conduit par les tambourinaires suivis de Saint-François-d'Assise et des enfants de chœur. Venaient ensuite les bergers encadrant un carretoun joliment décoré, tiré par un docile bélier et dans lequel avait pris place un agneau de belle taille. Les anges précédaient la Sainte Famille, des enfants escortaient le Père Grégoire. Les villageois porteurs d'offrandes et les Arlésiennes fermaient la marche. Le tour du village, le froid aidant, a été mené à grand train, privant du spectacle quelques retardataires. Dans l'église, les nombreux fidèles ont suivi avec ferveur la veillée de Noël et la messe de minuit. Une partie de ce petit monde s'est retrouvée ensuite pour partager les treize desserts et déguster hypocras, cartagène et autres vins de noix.

Le dimanche 6 février

L'association a invité ses adhérents et ses sympathisants à partager une galette des Rois assez tardive, mais néanmoins appréciée. Cent-vingt personnes se sont retrouvées dans la salle de la Bergerie en présence de monsieur le maire et du père Grégoire. Les groupes venus des villages de Rodilhan, Garons, Bellegarde, Villeneuve, Vallabrègues, Châteaurenard, ont animé la manifestation en compagnie des «artistes» locaux par des chants et des histoires en langue provençale toujours prisés par les connaisseurs. La réunion s'est terminée après «la font de Nîmes» et la «Coupo Santo» reprises en chœur par l'assistance.

Jany Gonin

un max de loisirs avec le Passeport été 2011

25,60€

le chéquier loisirs :

Sports, sorties, culture, expos, loisirs, transports, bons d'achat…

www.nimes.fr





8 rue de l'horloge
04 66 27 76 86

